Huitième année. — N° 320 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 30 MAI 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

SOMMAIRE

Le Bonheur d'être Mère, JANE MISME.
Notes d'actualité : Notre grâce, ODETTE BUSSARD.
La première docteur en philosophie, JEAN PAIN.
Pour le Suffrage des Femmes : Congrès National de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes à Lyon. — Les Etudiants radicaux et radicaux-socialistes et le Suffragisme. — Les Conseillères municipales et générales de demain. RAOUL REBOUR.
Les Grands Congrès : Le Quinquennal du Conseil International des Femmes, Mme DE WITT SCHLUMBERGER. — Congrès du Conseil National Italien. — Société de l'Art à l'Ecole.
Le Mouvement féministe.
Chronique des Œuvres et Institutions.
Les Arts, CLOTILDE MISME.
Le Théâtre.
Musique.
La Presse et les Femmes.
Livres nouveaux.
Expositions ouvertes.
Feuilletons : Feuillets de livres : Les Jeunes Filles d'aujourd'hui, Mlle GAYRAUD.
La Femme doit-elle travailler ? JEAN PAIN.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

Le Bonheur d'être Mère

Un livre de M. Louis Lefebvre vient de paraître qui s'appelle *La femme au masque* qui, en contant l'histoire d'un cœur féminin éclaire un des plus angoissants problèmes du temps.

J'ai eu l'occasion de le dire à propos des campagnes contre la dépopulation. C'est une sorte de sacrilège que demander à des êtres humains de mettre des enfants au monde par devoir, comme s'il s'agissait d'un immense sacrifice. Posséder, élever des enfants, ce doit être un plaisir comme est plaisir, à moins de maladie, toute satisfaction naturelle de l'instinct. On n'obtiendra, des couples, qu'ils créent volontairement des enfants, que dans la mesure où ils ne les redouteront point comme un malheur. Les apôtres de la surnatalité devraient se donner pour tâche de rechercher et de combattre les causes qui inspirent de plus en plus cette crainte. A voir leurs programmes on reconnaît qu'ils n'en font pas grand chose.

Parmi ces causes, j'imagine qu'il faut reconnaître comme essentielles celles qui influencent plus particulièrement la femme. Or, M. Lefebvre évoque intensément certaines conditions de la vie conjugale moderne funestes au désir de la maternité.

Quoi qu'on prétende des conflits du travail des femmes avec la vie familiale, il est incontestable que la limitation des naissances se pratique bien davantage dans le monde où l'on s'amuse que dans celui où l'on peine et que l'exemple est venu de là. L'héroïne de M. Lefebvre est une bourgeoise sans profession qui a fait un mariage d'amour. Le masque dont il s'agit est celui que les maternités prochaines mettent au visage de certaines femmes et qui devient, ici, un symbole de la séparation que la venue de l'enfant crée dans des ménages de cette sorte entre le mari et la femme. L'homme du roman est tout à fait le jouisseur que sont plus ou moins les hommes, tels que les a faits la licence de l'éducation masculine. Le plaisir est sa première loi.

Naguère, le bourgeois qui entrait en ménage n'abdiquait point son goût du plaisir, mais il ne l'introduisait point dans sa maison. Il était entendu qu'une femme, elle, ne se mariait point pour s'amuser. Son mari la respectait; elle gardait au foyer le rôle vertueux et « les travaux ennuyeux et faciles ». Lui, avait au dehors les tâches intéressantes et les faciles plaisirs. C'était entendu; et la femme, pourvue d'un certain nombre d'enfants, les élevait au logis en s'arrangeant pour que le seigneur et maître en eût le moins de tracas possible.

Mais les choses ont changé.

L'évolution, sans qu'on y prenne garde, a introduit entre les époux les moins féministes un besoin d'intimité autrefois inconnu. L'homme qui fut le maître s'est fait de jour en jour davantage le camarade. Et la première égalité qu'il ait accordée à sa femme est l'égalité dans le plaisir. Il ne renonce pas à s'amuser, mais il veut s'amuser avec elle. Il lui communique ainsi son goût de la fête et cela suffira souvent à détourner la jeune épouse du désir de l'enfant gêneur qui la privera de sorties et de voyages.

En la supposant, comme l'a fait l'auteur de la *Femme au masque*, saine et tendre, et toute dominée, dès que l'enfant s'annonce, par l'amour et le soin du nouveau-venu, qu'arrivera-t-il? Le mari la laissera à sa lassitude d'abord, à son nourrisson plus tard; et dans la sollicitude de la mère amoureuse une concurrence impie sera faite par le père à son enfant. Pour reconquérir l'époux elle cessera de nourrir le petit. Croyant avoir repris l'homme, elle vivra dans la terreur d'une nouvelle maternité, risque nouveau de le reperdre. Puis, lorsqu'elle aura compris qu'elle n'a été et ne pourra jamais être qu'une de ses aventures entre les autres, trop fière pour y résigner, elle écartera d'elle l'indigne amoureux sans se séparer cependant du père de ses deux enfants. Et voilà pourquoi tant de ménages riches ou aisés n'ont point de nombreuses familles, pourquoi des femmes, de vraies femmes, étouffent en elles l'instinct maternel, tandis que d'autres le perdent par l'habitude des faux plaisirs.

Osera-t-on dire qu'il faut revenir au temps où la femme n'était que la servante de son mari et luidonnait beaucoup d'enfants sans s'inquiéter autrement de lui? Ce serait une sottise. C'est ce temps-là qui a fait le nôtre. Et il faut croire que les épouses n'étaient point si satisfaites qu'elles le paraissaient, que les hommes eux-mêmes ne considéraient point un tel état conjugal comme parfait, pour que, ensemble, ils soient arrivés au besoin d'une union plus harmonieuse. Si cette harmonie ne se réalise point en beauté, c'est que le ton y est donné par l'homme, dont la loi morale n'est point belle. Et vous entendez bien que je conclus à l'absolue nécessité de ce que les féministes appellent l'unité de la morale. C'est-à-dire à une éducation qui donne aux garçons comme aux filles, le goût des mœurs pures et des vrais bonheurs.

Vous chercheriez en vain cet article au programme des Sociétés pour la repopulation. Elles se contentent de prêcher aux hommes le devoir patriotique de procréer, de leur promettre en récompense le vote plural, et, s'ils sont pauvres, de chétives aumônes à grand renfort de lois futures.

Jane Misme.

NOTES D'ACTUALITÉ

Notre grâce. — Du magasin aux accessoires où les anti-féministes rangent les arguments « qui ont cessé de plaire », nous avons parfois la surprise de voir surgir l'un d'entre eux, et non pas toujours le moins rouillé.

Il semblait en effet que, depuis la dernière campagne électorale, le public était renseigné une fois pour toutes sur l'*apparence* des femmes qui prétendent conquérir le droit de participer à la vie sociale de leur pays, qu'il savait maintenant qu'on peut être suffragiste et jolie femme, syndiquée et élégante, et que l'on pouvait, en un jour d'élection voter blanc, c'est vrai, mais voter avec grâce.

Or c'est précisément cette qualité là — presqu'une vertu! — qui, remise en question, nous vaut les sombres prédictions de nos ennemis et même de nos amis.

Mme Paule Hellès, la fine « Parisienne » de la *Petite République* après avoir traité l'arguement comme il le mérite, nous avoue, avec sympathie dans un de ses « Billets », qu'elle craint de le voir prendre force de fait après l'exemple des suffragettes anglaises, qui, dans l'ardeur de la lutte au sens propre du mot — « ne font plus figure de femmes ».

Il est vrai, dit elle avec un infini bon sens, que « les suffragettes sont ainsi, non point parce qu'elles veulent voter, mais *parce qu'on ne veut pas qu'elles votent*. Il y a une nuance ».

Et elle ajoute qu'il faut prévoir le moment « où nos calmes suffragistes deviendront à leur tour des suffragettes », qu'à force enfin, de réclamer des lois, elles pourraient perdre cet apanage national qu'est la grâce française, et quelles lois alors, la leur rendraient?

Je crois que nous autres de *La Française* nous avons assez crié notre avis sur les toits pour que nul n'ignore que nous n'admirons pas plus que nous n'admettons les « suffragettes », la manière suffragette, et si je le répète une fois de plus, c'est afin d'éviter toute équivoque dans ce qui va suivre.

Car, enfin, si la solidarité féminine n'est pas un vain mot, il n'est pas très généreux de nous solidariser par le silence avec ceux qui jugent sévèrement un parti, mal inspiré sans doute, mais conduit par des femmes que, seules, des méthodes révolutionnaires font différer de nous.

Je revois, par la pensée, un grand meeting où j'avais été envoyée par *La Française*, voici quelque cinq ans. Nous connaissions mal encore « la cause » anglaise, dont l'ultra-montanisme de ses leaders ne nous faisait augurer rien de bon. Nous croyions surtout voir en elles, qui étaient nos hôtes parisiennes, quelques-unes de ces étranges virago dont tous les siècles et tous les pays possèdent quelques échantillons. Et ce fut une toute petite femme mince, vêtue d'un deuil éclairé de jais, distinguée et surtout très tranquille, avec cet air de « cant » auquel on ne se trompe pas qui se leva pour parler.

Après elle, une magnifique personne s'avança. Sa toilette de soirée, demi-gala, en mousseline de soie mais, faisait valoir cette admirable carnation anglaise qui *les* rend si somptueusement belles, lorsqu'*elles* le sont. Celle-ci avait plus de « go », plus de fougue, mais elle était, comme l'autre, imbue de comme-il-faut et de distinction des pieds à la tête, en véritable *lady*.

J'avouerai donc à ma spirituelle confrère que c'est ainsi que je revois Mrs Pankhurst et Mrs Lawrence Babett, plutôt que selon l'image qu'*Excelsior* en donnait ces jours derniers. De la grâce, lorsqu'on est porté à bras tendus par un robuste *policeman*, est-il possible d'en avoir? Ste-Blandine avait elle de la grâce lorsqu'elle se tordait sur la chaise de fer rougie? Et nous-mêmes, que de circonstances douloureuses de la vie féminine où il nous faut abdiquer ce sceptre sans que la politique y soit pour rien!

« Sa grâce est la plus forte », disait Alceste, mais c'est de Célimène qu'il parlait et la grâce de *la* coquette n'est point la grâce de *la* femme.

D'ailleurs, appliquons ceci aux anglaises, mais ne le prenons point pour nous. Car nous nous refusons, n'est-ce pas, à prévoir le moment où nous deviendrons suffragettes. Suffragettes nous, vous voulez rire! Mais, nous ne saurions pas, même si nous le voulions; ce n'est point dans la mesure du goût français, ce n'est ni dans nos aptitudes, ni dans nos aspirations. On prend l'habitude d'être sage, et nous sommes sages.

Prenez-y garde, ma charmante confrère, avant que nous ne devenions suffragettes, vous serez devenue suffragiste.

C'est la grâce que je vous souhaite!

Odette Bussard.

La première docteur en philosophie

Après Mlle Duportal, première femme qui obtenait, ces jours derniers, le doctorat ès lettres, voici en Mlle Zanta la première femme qui ait passé le doctorat ès lettres de philosophie. La salle de soutenance, quoique bien garnie, ne contenait pas plus de monde que d'ordinaire, ce qui est bon signe, car cela prouve que la femme savante ne paraît plus aux yeux du public, comme au temps de La Bruyère « une pièce de cabinet que l'on montre aux curieux ».

A propos de la thèse d'érudition : « La Traduction française du manuel d'Epictète au XVI^e^ siècle, par André de Rivaudeau », M. Strowsby a loué le style évocateur de la candidate et l'a félicitée d'avoir réussi dans sa tâche délicate qui consistait à allier la philosophie à la philologie.

M. Picavet a reconnu qu'elle apportait une contribution assez importante à l'histoire de la philosophie.

A propos de sa thèse principale : « La Renaissance du stoïcisme au XVI^e^ siècle », M. Séailles, président du jury, a vanté son « amour du travail », sa « ferme conscience » et une certaine « allégresse »; ensuite, fait qui prouve bien que l'intellectualité ne saurait détourner la femme de ses devoirs de famille, il a rappelé les conditions douloureuses qui ne permettaient à l'étudiante de travailler que par à coups, entre ses cours et ses répétitions, puis les événements qui l'ont appelée de bonne heure à la charge très lourde de chef de famille et qu'elle a supportés avec la conscience des stoïciens dont elle s'occupait. « Mais, conclut-il, puisque, selon les stoïciens, la vertu trouve une certaine récompense en elle-même, vous allez tout à l'heure recueillir le fruit de cet entêtement raisonnable que vous devez à vos pères d'Alsace ».

M. Lévy Bruhl a également insisté sur son courage à mener ses études à bonne fin, malgré les pires difficultés. Il trouve qu'elle est agréable à lire, ce qui constitue un mérite à cause de la monotonie du sujet. Enfin M. Delbos regrette de venir trop tard et ne peut que s'associer pleinement aux éloges qui lui ont été faits.

Mlle Zanta a été reçue au grade de docteur ès lettres avec la mention « très honorable »; nous l'en félicitons.

Jean Pain.

P. S. — Mlle Zanta est la vice-présidente de la Mutualité Maintenon. Cette Société a droit à l'éloge des féministes, car l'égalité des sexes y est parfaite, hommes et femmes peuvent avoir les mêmes titres et partager les mêmes travaux, dans le but commun de faire le bien.

POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Congrès National de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes à Lyon

Le groupe lyonnais nous adresse le programme du congrès organisé à Lyon par ses soins.

Appel du Groupe

Au Congrès national de l'U. F. S. F. à Paris en 1913, les délégués lyonnais ont sollicité, au nom de notre Groupe, l'honneur d'organiser le Congrès de 1914.

Nous espérions ainsi, d'une part, attirer à Lyon, à l'occasion de l'Exposition Internationale, un grand nombre de visiteurs, et, d'autre part, intensifier encore notre propagande.

La municipalité lyonnaise, qui avait déjà exprimé sa sympathie pour notre cause par un vote en faveur du suffrage des femmes, nous a facilité l'organisation matérielle du Congrès en nous allouant une subvention. M. Herriot, maire de Lyon, sénateur du Rhône, a bien voulu accepter la présidence de notre banquet et recevoir officiellement les congressistes à l'Hôtel de Ville.

La consultation si encourageante organisée par un grand journal parisien, à son tour, vient d'attirer sur le mouvement suffragiste féminin l'attention du pays tout entier.

Tant de circonstances favorables donnent à ce Congrès une importance toute particulière, importance encore accrue par l'intérêt des questions qui y seront débattues et l'attrait de la grande manifestation publique qui l'ouvrira.

Mais son éclat même dicte leur devoir à tous les suffragistes. Il importe que nous soyons nombreux au rendez-vous pris pour affirmer une fois de plus notre volonté réfléchie et persévérante de remplir le plus important des devoirs : le devoir civique.

Réservez donc vos congés de Pentecôte. Venez en foule à Lyon, le 31 mai et le 1^er^ juin. Vous y goûterez, avec les séductions d'une Exposition déjà dans tout son éclat, la joie plus profonde d'avoir, par votre présence active, aidé efficacement au triomphe de notre belle cause. (Groupe lyonnais, siège social, 7, rue de la Tunisie; Secrétariat, 45, rue Franklin, Lyon.

Grand Meeting féministe

Samedi 30 mai, 20 h. 1/4. Grand amphithéâtre du palais des arts sous la présidence de Mme de Witt Schlumberger, présidente de l'U. F. S. F.

Le droit des femmes. — Mme SÉVERINE, déléguée du groupe de Paris.

L'antialcoolisme et le suffrage des femmes — Mme C.-L. BRUNSCHVICG, secrétaire générale de l'U. F. S. F. ; M. LAFONT, député, maire de Firminy.

Les droits civils de la femme. — Maria VERONE, avocate.

Le féminisme et le pacifisme. — Mlle M. CLÉMENT, professeur au Lycée de Versailles, membre du Comité central de l'U. F. S. F., déléguée de « la Paix par le Droit ».

Les droits économiques des femmes. — M. BUSQUET, avocat, membre du Comité lyonnais et du Comité central de l'U. F. S. F., président de la Fédération du Rhône de la Ligue des Droits de l'Homme.

Les femmes dans les conseils municipaux. — M. Emmanuel LEVY, professeur à la Faculté de Droit, conseiller municipal de Lyon.

Le devoir social et moral des femmes. — Mme de WITT-SCHLUMBERGER.

Première Journée du Congrès

Dimanche 31 mai (Palais de la Bourse).

9 h. 1/2. — **Visite à l'Exposition** et à différentes œuvres municipales (orphelinat, restaurants pour mères nourrices, etc.).

10 heures. — Réunion du Comité central et du Comité lyonnais. Vérification des mandats.

14 heures. — Ouverture du Congrès par Mme de Witt Schlumberger, présidente de l'U. F. S. F. Allocution de la secrétaire générale du Groupe lyonnais. Rapports du Comité central et de la Commission de contrôle.

Rapport général sur le travail des groupes, par Mme C.-L. BRUNSCHVICG, secrétaire générale de l'U. F. S. F.

Discussion de la 1^re^ question à l'ordre du jour : **Intervention de l'U. F. S. F. dans les conflits économiques**, rapporteur général : Mme Marguerite MARTIN, membre du Comité central de l'U. F. S. F.

18 heures. — Banquet sous la présidence de M. E. HERRIOT, maire de Lyon, sénateur du Rhône, à la brasserie Dupuis. (Prix du banquet, 4 francs, retirer sa carte le 28 mai chez Mme Savy, 5, rue Raymond, Lyon, Croix-Rousse.)

Deuxième Journée du Congrès

Lundi 1^er^ juin (Palais de la Bourse)

10 heures. — Questions internationales (Congrès de l'Alliance). Insignes de l'Union. Jour suffragiste. Election du 1/3 du Comité central et nomination de la Commission de contrôle.

14 heures. — **L'éducation civique des femmes**, rapporteur général : Mme Jane MISME, vice-présidente de l'U. F. S. F.

Propositions pour le prochain Congrès. Vœux.

18 heures. — Réception officielle à l'Hôtel de Ville.

N. B. — Nous rappelons que *seuls* les délégués ont le droit de prendre la parole au Congrès.

Visites et promenades

Le dimanche après-midi (14 h.), le lundi matin (10 h.), et le soir 14 h.), des promenades seront organisées. Départ, Palais de la Bourse. Visite des Musées, particulièrement du Musée des Tissus, extrêmement intéressant (dans le palais même où se tient le Congrès).

Le mardi visite à l'Exposition. Visite de la Ville.

Cartes d'Auditeurs

Nous tenons à la disposition des personnes non adhérentes à l'U. F. S. F. des cartes de congrès au prix de 1 fr (s'adresser à Mme BLACHE-CAZAN, 45, rue Franklin, Lyon). Ces cartes donnent le droit d'assister aux séances du Congrès et d'être inscrit au groupe lyonnais pour l'année 1914.

Tableau de l'U. F. S. F.

Les tableaux exposés par l'U. F. S. F. seront placés dans le pavillon 30 (partie sud de l'Exposition, 1^er^ étage, moitié à droite).

Congrès de la paix par le Droit

En même temps que notre Congrès a lieu celui de « la Paix par le Droit ». Des réunions publiques très importantes sont organisées à cette occasion, vendredi 29 mai, dimanche 31, lundi 1^er^ juin, mardi 2. (Salle des Fêtes de la mairie du 6^e^ arrondissement).

Nous engageons vivement tous les congressistes féministes à y assister.

La Présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes, Mme de WITT-SCHLUMBERGER. — *La secrétaire générale de l'U. F. S. F.*, C.-L. BRUNSCHVICG. — *La Secrétaire générale du groupe lyonnais*, M. BLACHE-CAZAN

Les Étudiants radicaux et radicaux-socialistes et le Suffragisme

On sait que beaucoup de radicaux, tout en trouvant juste le Suffrage des Femmes, tout en reconnaissant que le féminisme est dans la logique même du principe démocratique, hésitent à accepter notre réforme. Ils craignent que l'électrice française, docile aux directions du prêtre, ne veuille pas du programme des républicains avancés.

L'Union des Etudiants radicaux et radicaux socialistes de Paris, que préside M. Marcel Ruotte, avait demandé à Mme Pauline Rebour d'exposer la thèse suffragiste à l'assemblée générale du 18 mai. Un triple bau vigoureux remercia la conférencière.

Mme Rebour s'était surtout attachée à démontrer qu'il n'est pas prouvé que les femmes françaises, même scrupuleusement pratiquantes, se feraient les agents politiques du clergé et que, partout où les étrangères ont voté malgré les craintes antérieures, elles n'ont pas changé la proportion des effectifs des partis. Il serait d'ailleurs d'excellente politique de conquérir pour la République la gratitude de tant d'oubliées.

Une discussion très vive s'en suivit. Mme Rebour eut à répondre à de véritable interpellations. « Les femmes du Nord ont un tempérament plus calme que les Latines, objecta-t-on. — Comment expliquerez-vous alors que c'est en Angleterre que l'effervescence féministe est si grande et que le suffragisme français est si raisonnable? »

Finalement, l'assemblée décida de modifier les statuts pour admettre les étudiantes. C'est une manifestation significative. Voici que les femmes sont officiellement inscrites dans une association *politique* radicale, et, comme l'Union des Etudiants radicaux a été admise le 22 par la Fédération radicale et radicale-socialiste de la Seine, les citoyennes, tout au moins les étudiantes vont pouvoir faire figure dans cet important parti. L'intransigeance antiféministe des radicaux va devenir une légende.

Le *Rappel* et le *Bonnet Rouge* ont rendu compte de cette séance.

Les Conseillères municipales et générales de demain

Nous sentons nettement que l'heure de la victoire est proche, — proche si nous, les suffragistes, nous savons nous entendre et si nous évitons les fausses manœuvres.

Voici que 16 Conseils Généraux (1) ont déjà réclamé la collaboration féminine!

Il ne serait pas superflu de répéter, une fois de plus, notre appel : « Mesdames les militantes de tous les points du territoire, multipliez les démarches pour obtenir des préfets et des maires qu'ils fassent entrer de nouvelles femmes, beaucoup de femmes, dans les commissions administratives, — commissions des hospices, délégations cantonales, commissions scolaires, comités Théophile Roussel, caisses des écoles, etc. C'est surtout parmi ces administratrices que se recruteront nos premières conseillères municipales, conseillères d'arrondissement et conseillères générales; grâce à leur expérience, nous aurons quelques adjointes, voire quelques mairesses : pour le plus grand bien des familles et du pays!

Et qu'il y ait des candidates, de plus en plus de candidates à ces postes utiles! Les Américaines y ont fait merveille. Aux Françaises de les égaler.

En vérité, il y a là du bon travail à faire. Mesdames, préparons l'avenir, préparons demain.

Raoul Rebour.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Nous rappelons à nos abonnés qu'il ne peut être tenu compte des changements d'adresse non accompagnés de 0 fr. 50.

LES GRANDS CONGRÈS

Le Quinquennal du Conseil International des Femmes

Chère directrice de *La Française*.

Je vous ai promis quelques *impressions* du Quinquennal du Conseil international des Femmes à Rome, mais ces impressions quoique positives pour moi resteraient vagues pour vos lecteurs si je ne les rattachais à quelques-uns des vœux qui ont été votés par le Conseil.

On parle beaucoup des natures et des races différentes des peuples et par conséquent des femmes. Quant à moi, à part des différences d'éducation, je suis de plus en plus frappée à chacune de nos assemblées féminines internationales de la ressemblance entre les préoccupations et les moyens d'action des femmes des différents pays, tout au moins dans les grandes lignes. Si les détails diffèrent, la nature humaine a des points de ressemblance considérable sous presque toutes les latitudes et les intérêts moraux tendent à s'unifier davantage, à mesure que les questions sociales sont plus étudiées et que les femmes comprennent mieux le rôle élargi qui se prépare pour elles dans les affaires extérieures du monde.

Le cœur de la femme semble battre à l'unisson sur la terre entière d'une manière qu'on ne soupçonnait pas autrefois. On s'en est particulièrement rendu compte au Quinquennal lors des vœux émis concernant la paix et l'arbitrage, et ceux concernant le suffrage.

C'est avec un enthousiasme vibrant, sérieux et profond que le Conseil tout entier a adopté le vœu en faveur du principe de l'ar-

(1) Voir au Mouvement féministe, notes de l'U. F. S. F.

bitrage international dans tous les litiges importants. Chaque conseil national s'est engagé à transmettre le vœu au gouvernement de son pays. Il y avait dans la salle comme une atmosphère imprégnée de l'horreur que la guerre inspire aux femmes, et si on a évité le mot de guerre dans la rédaction du vœu, c'est pour ne pas effrayer les gouvernements en précisant trop ce qu'on leur demande. La rédaction du vœu avait été longuement discutée.

Le suffrage était le sujet brûlant du Quinquennal, le Conseil national italien n'ayant pas osé le mettre au programme de son Congrès, aussi comme il arrive pour les questions brûlantes le suffrage réapparaissait dans les discussions à propos de tout et à propos de rien.

Pour éviter que dans un cas semblable les décisions ou les craintes d'un seul pays puissent entraver la propagande suffragiste ou pacifiste du Conseil international, un vœu longuement discuté décida qu'à chaque Assemblée quinquennale une occasion serait fournie à chaque branche de propagande pour exposer dans une réunion publique son travail et ses méthodes.

De cette manière, chaque pays reste libre pour les Congrès qu'il organise, mais dans les Assemblées quinquennales la paix et le suffrage auront toujours leur place.

Ce qui fit toucher du doigt les progrès accomplis dans le monde entier par cette dernière question, ce furent les acclamations qui accueillirent la proposition en faveur du suffrage présentée par Mme Siegfried au nom de la France, proposition qui avait été préparée par la Commission internationale du suffrage présidée par Miss Anna Shaw.

Je ne mentionnerai qu'en passant le beau meeting de suffrage placé dans la seule journée libre entre le Quinquennal et le Congrès italien, et pour lequel la présidente du Conseil italien recula l'heure du garden-party. Le meeting de 2.000 personnes eut un si grand succès, qu'un groupe parlementaire de députés italiens fut formé le lendemain même, jetant ainsi les bases des revendications suffragistes des femmes devant le Parlement italien.

Plusieurs vœux avaient été votés par le Conseil international, concernant la protection des femmes et des enfants abandonnés, l'obligation d'une pension alimentaire à leur assurer, le vœu qu'on abolît le terme « d'enfants illégitimes » si lourd à porter pendant toute la vie, tandis qu'on ne devrait parler que de « parents illégitimes » parce que seuls responsables.

Des mesures importantes furent aussi prises en vue d'une entente internationale concernant les bureaux de placement, afin d'entraver la traite des femmes. Un autre vœu concernait le placement d'Agentes des œuvres à bord des steamers d'émigrants, ou la traite se fait plus souvent qu'on ne pense.

Les vœux à propos de l'Unité de la morale et de la responsabilité des femmes et des mères à cet égard furent votés avec tant d'ensemble, que nous pûmes constater dans ce domaine comme dans celui du suffrage, les progrès accomplis depuis quelques années et l'unanimité de l'opinion des femmes. La France s'éveille à de nouveaux devoirs et la manière dont le Conseil international tout entier vota contre la réglementation du vice par l'Etat et pour l'unité de la morale pour les deux sexes, prouve que les femmes commencent à se rendre compte que lorsque l'idéal moral des hommes est peu élevé la faute en revient en partie aux femmes qui n'ont pas su inculquer à leurs fils des sentiments plus nobles et plus purs.

Pour que les hommes respectent les femmes, il faut que les femmes commencent par se respecter elles-mêmes.

Mme de Witt-Schlumberger,
Présidente de l'U. F. S. F.

Congrès du Conseil National Italien

Les notes de M. Fernand Hauser ont mentionné que ce Congrès s'est tenu dans une atmosphère quelque peu orageuse. Il ne faut pas s'en étonner.

Le mouvement féministe, récent en Italie, était, il y a quelques semaines encore, au même point que chez nous, il y a huit ans, lorsque ainsi que *La Française* le rappelait dernièrement, les féministes voulant vulgariser le mouvement, craignaient de poser nettement la question du Suffrage. Un petit groupe très avancé de femmes éminentes, dont Mme Thérèse Labriole, avocate, est le chef, a, il est vrai, pris position sur cette question qui déjà est parvenue au Parlement. Mais l'opposition gouvernementale ne permettait point au Conseil National Italien qui est ici, comme presque partout ailleurs la représentation en quelque sorte officielle du féminisme, de la faire figurer au programme d'un Congrès auquel le patronage du gouvernement était nécessaire. Mais l'opinion internationale sur le vote des femmes a forcé la prudence italienne. Le Congrès quinquennal du Conseil International, le Meeting de l'Alliance Internationale pour le suffrage des femmes qui ont précédé le Conseil Italien, ont créé un courant très vif en faveur de la réforme redoutée. A tel point qu'un groupe parlementaire de 23 députés, M. Barzilaï en tête, s'est aussitôt formé pour soutenir au Parlement les revendications féministes. Le Congrès Italien arriva par là-dessus avec son programme limité à la protection de la maternité, au rôle de la femme dans l'Assistance, et aux rapports du travail professionnel et des fonctions familiales des femmes. Ce programme s'est presque dès le début trouvé débordé par l'intervention des éléments avancés de l'auditoire qui bon gré mal gré, ont forcé les organisations à admettre le rapport du droit des femmes avec leur devoir social.

Le droit de la femme au travail professionnel, le vote des femmes ont emporté la majorité, souhaitons que le gouvernement italien trouve dans ces incidents une indication qui modifie son attitude. Nous espérons que, à son retour, Mme Pichon-Landry qui a fait adopter un vœu en faveur de l'évaluation du travail familial des femmes, nous donnera un article sur ce Congrès. Signalons que la comtesse Lucifero a fait voter un vœu favorable au service des femmes dans les services auxiliaires de l'armée. Le Congrès a pris fin le 22 mai.

Rapport du Conseil National Français

Voici le résumé d'un rapport adressé à Rome sur le paupérisme en France, par Mme Nathan, vice-présidente de la Section d'assistance et de prévoyance sociale du Conseil national français.

Causes principales de la misère en France

Causes individuelles. — La faiblesse, la maladie temporaire ou chronique, l'isolement, la perte du soutien de famille, l'ignorance ménagère, et en général la dissociation du foyer.

Causes sociales. — La modicité des salaires, la vie chère, l'organisation défectueuse du travail (qui amène le chômage prolongé), la désertion des campagnes, la vie surpeuplée des villes et surtout la vie en hôtel meublé, qui contribue à augmenter l'alcoolisme, la criminalité juvénile, la prostitution et la paresse.

Lorsque le pauvre en est arrivé à redouter toute peine, il devient presque impossible de le ramener à une vie normale de travail régulier. Il se trouve atteint d'une véritable maladie de la volonté. Une action à la fois matérielle et morale est nécessaire pour le tirer de cette *pauvreté chronique* et ce relèvement ne s'obtient pas toujours.

Le rapporteur étudie les divers moyens propres à arriver à ce résultat et conclut par la nécessité d'une entente entre les diverses œuvres de bienfaisance. La charité officielle et la bienfaisance privée doivent se concerter pour parer à tous les cas de misère et il serait important de résoudre la question du *secret professionnel* auquel les œuvres seraient tenues vis-à-vis de leurs patronnés.

Cette action sera heureusement complétée par une *législation favorable*; les femmes doivent y participer à la fois comme promotrices (émancipation civile et politique) et comme bénéficiaires. Un mouvement dans ce sens a fait voter les récentes lois d'assistance aux femmes en couches et du minimum de salaire pour le travail à domicile.

Une formule nouvelle, celle de l'Association, fera appliquer les principes de solidarité ocisale; grâce aux *mutualités* le travailleur sera protégé contre la maladie et la vieillesse, la masse des forts soutenant les faibles.

A ce programme d'*Assistance générale*, il faut ajouter *l'enseignement moral* départi à l'enfant du peuple afin qu'il ait le sentiment de sa dignité et l'amour du travail. A cette condition seulement, la charité sera utile à la race tout entière en même temps qu'à l'individu.

Par là elle sera mise à même de lutter avec succès contre le *paupérisme* qui, au lieu d'être une maladie sociale, ne sera plus qu'un accident facile à réparer.

Outre ce rapport, Mme Nathan a envoyé au Congrès :

1° Un rapport sur les abris temporaires et les asiles ouvroirs, ainsi que sur les Assistances par le travail.

2° Un compte rendu des œuvres créées à Paris en faveur des aveugles.

Société de l'Art à l'École

Un troisième congrès pouvant intéresser les féministes se tiendra à Lyon à la Pentecôte. En voici le programme dans ses grandes lignes.

Jeudi 28 mai. — A 9 heures : Au palais municipal du quai de Bondy, Ouverture du Congrès. Formation et première séance des Commissions. — A 13 h. 1/2 : Séance des Commissions. — A 16 heures : Visite à l'Exposition. Inauguration de la Classe de l'Art à l'Ecole (par M. Chabot, président). — A 20 h. 1/2 : Au Guignol du quai Saint-Antoine : Le Guignol Lyonnais, conférence par M. Justin Godart, député de Lyon. Représentation de Guignol, pièces choisies du répertoire classique.

Vendredi 29 mai. — A 8 heures : Visite d'Ecoles décorées. — A 10 heures : Visite au Musée des Tissus, sous la direction de M. Cox, conservateur. — A 13 h. 1/2 : Séances des Commissions. — A 17 heures : Séance plénière. Discussion des rapports. — A 20 h. 1/2 : Fête artistique et littéraire au quai de Bondy : 1° Chœurs mixtes par les élèves-maîtresses et élèves-maîtres; 2° Conférence de M. Léon Riotor, avec projection, sur l'Œuvre et la vie de Puvis de Chavannes; 3° Le Défi de Phébus et de Pan, cantate de Bach. — Orchestre et chœurs sous la direction de M. Goblot, professeur à la Faculté des Lettres.

Samedi 30 mai. — A 9 heures : Séance plénière. Rapport général par M. Justin Godart, député de Lyon. — Après-midi : Fête scolaire à l'Ecole de Plein Air du Vernay. — A 20 h. 1/2 : Au quai de Bondy : Fête musicale et Conférence (Chants d'enfants, conférence de M. Leroudier).

Dimanche 31 mai. — Excursion à Bourg et à l'église de Brou. Banquet par souscription, sous la présidence de M. Herriot, sénateur, maire de Lyon. Clôture du Congrès. — Excursion à Vienne. — Descente du Rhône.

Nous avisons nos abonnés de l'Étranger dont l'abonnement échu avant le 30 avril 1914 n'a pas été renouvelé, que l'envoi du journal leur est interrompu.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées. Prière instante de les envoyer rédigées et aussi brèves que possible.

COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL
Congrès de Lyon

Voir à la première page du journal le programme du Congrès.

En cas de renseignements urgents on peut s'adresser à la Secrétaire générale de l'U. F. S. F., au *Grand Nouvel Hôtel*, rue Grolée, à Lyon, où elle sera du vendredi 29 mai, au mardi soir 2 juin.

Demande de conférences

Nos groupes de Bretagne nous demandent des conférenciers ou conférencières.

Ecrire à Mme Marot, institutrice à *Penhars près Quimper*, Finistère, ou au secrétaire général, à Paris.

Brochures de propagande

Prière à nos groupes de ne pas nous demander des « brochures bleues de propagande » d'ici quelque temps, car elles sont épuisées. Nous devons en faire une nouvelle édition modifiée, le texte n'étant plus entièrement d'actualité : nous serons reconnaissantes de toutes les indications qui nous parviendront à cet égard.

Plusieurs brochures sont presque épuisées; entre autres celles de Mlle Levray et de M. du B. de Saint-Germain. Nous voudrions savoir de quelles brochures nos groupes se servent le plus et desquelles ils souhaiteraient un nouveau tirage.

Vœux suffragistes adoptés par les Conseils généraux

L'Union Française pour le Suffrage des Femmes avait conseillé à ses groupes de demander aux Conseils généraux de leurs départements d'émettre des vœux en faveur du suffrage des femmes et tout particulièrement pour que le rapport Dussaussoy-Buisson soit adopté au plus tôt par le Parlement.

Voici jusqu'à ce jour quels ont été les résultats :

Ardèche. — Vœu voté à l'unanimité; notre pétition publiée dans plusieurs journaux.

Ardennes. — Le vœu est adopté, tous les journaux locaux en parlent.

Creuse. — Vœu adopté à l'unanimité, la publication de ce résultat dans la presse, nous dit notre déléguée, a déjà amené plusieurs adhésions qui vont nous permettre d'organiser le groupe.

Drôme. — La Commission des vœux avait d'abord été défavorable, mais après l'intervention de M. Maurice Long, député, de M. Maurice Faure, sénateur, ancien ministre, de M. Pey, avocat, tous trois membres de notre groupe de la Drôme, les conclusions de la Commission ont été repoussées et le vœu adopté à l'unanimité des votants.

Hautes-Pyrénées. — La nouvelle de l'adoption de notre vœu nous a été apprise par la presse, nous n'avons pas d'autres renseignements.

Gers. — Sur le rapport présenté par M. Bibal, au nom de notre Groupe, le Conseil émet un vœu en faveur de l'adoption du projet Dussaussoy Buisson. M. Bibal qui a une situation importante dans le parti radical-socialiste du Gers a entraîné dans ce vote trois députés présents, MM. Garday, Tournan, Dufrèche.

Gard. — Le rapporteur de notre vœu qui était le colonel Marchand s'était prononcé contre — il alléguait les intérêts de la famille, de la Société — le colonel Marchand est pour droit de vote plural. Grâce aux démarches du Comité de notre Groupe du Gard, et grâce au dévouement d'un des conseillers généraux, M. Milhaud, le vœu fut voté après une chaude discussion.

Le Conseil donnait l'impression, déclara M. Milhaud de tout ignorer de la question, et il reprochait à l'Union de ne compter que des célibataires!

Vaucluse. — Par 14 voix contre 6, le vœu est adopté; notre groupe d'Avignon s'en réjouit pour la propagande de nos idées.

D'autres départements ont remis leur décision à plus tard ou n'ont pas voulu se prononcer.

Deux-Sèvres. — Le rapport a été confié à M. Gaston Deschamps pour être discuté à la session de septembre.

Isère. — Le rapporteur est M. Brenier, député et maire de Vienne qui a déjà obtenu un vœu suffragiste de sa municipalité : nous espérons qu'il nous obtiendra aussi un succès en septembre auprès du Conseil général.

Loire. — Le vœu a été présenté par M. Lafont, député et maire de Firminy : il a été renvoyé à la Commission.

Côtes-du-Nord. — Le Conseil général s'est trouvé divisé, la moitié était favorable, mais le président était contre; notre déléguée nous indique que « c'est remis en septembre ».

Morbihan. — Le rapporteur a conclu et avec lui la majorité des conseillers que « le Conseil général était incompétent sur cette question ».

Notre groupe de Vannes s'est attiré des sympathies à cette occasion et il est actuellement tout à fait constitué.

Charente-Inférieure. — « Le Conseil a déclaré qu'il n'était pas hostile au principe », mais qu'il ne se reconnaissait aucune qualité pour se prononcer. (Le Conseil du Calvados en avait déjà décidé ainsi, mais il était normand!) M. Combes, maire de Pons, président du Conseil général, ajouta qu'il serait dangereux d'assimiler la femme au mari dans les droits électoraux, parce que ce serait établir à demeure la discorde dans le ménage (extrait du journal *Le Matin*). De plus, a-t-il ajouté : « les hommes ayant encore beaucoup à faire pour se mettre à la hauteur de leurs droits civiques, à plus forte raison les femmes » (!)

Nous sommes heureuses de constater par cette campagne, combien de sympathies sont avec nous... et de voir à quels pauvres raisonnements sont réduits nos adversaires. Mais nous croyons que ces adversaires-là ne sont pas eux-mêmes bien pénétrés de leurs arguments, et ce sera la tâche de nos groupes de les instruire, de les convaincre, et de les faire passer dans notre camp.

***

Meeting. — Pour les personnes étrangères à Lyon, nous indiquons que l'entrée du grand amphithéâtre du Palais des Arts ne se trouve point sur la place des Terreaux (façade indiquée dans notre vignette), mais rue de l'Hôtel-de-Ville, 2.

Circulaires-programmes. — Nous avons adressé une circulaire à toutes les présidentes, secrétaires de groupes ou déléguées dont les noms figuraient sur le Bulletin de mars et sur *La Française* du 17 mai.

Hôtels. — Ajouter aux listes de *La Française* du 10 et du 17 mai la pension de famille « Au faisan doré » tenue par Mme Perraud (adhérente du Groupe lyonnais de l'U. F. S. F.), 23, place Bellecour; éclairage électrique, salle de bains; chambres à partir de 4 francs (4 ou 5 chambres), repas à 2 fr. 25, 2 fr. 50.

C. L. B

GROUPE DE SCEAUX

Propagande pendant la période électorale.

Le groupe de Sceaux organisa pendant la période électorale une propagande suivie dans les VI^e^ circonscription (canton d'Ivry) V^e^ circonscription (canton de Sceaux et Villejuif) et VI^e^ circonscription (canton de Vanves), de l'arrondissement de Sceaux.

14 questionnaires furent envoyés aux candidats : très peu furent ceux qui n'y répondirent pas affirmativement.

Un grand nombre d'affiches, signées par des candidats furent apposées dans les trois circonscriptions.

Des membres du groupe assistaient à 28 réunions électorales ; Mme Pichorel, Mlles Furstoss-Bertheau et Marie Furstoss, MM. Basset, Vuaghat, Beaussier et Bizos y prirent la parole. Un grand nombre de prospectus furent distribués à la suite de chaque réunion.

V^e^ circonscription (cantons de Sceaux et Villejuif).

Le 8 avril, à Sceaux. — Mme Pichorel demande à M. Chazot (candidat radical-radical socialiste), s'il veut prendre l'engagement de faire aboutir ; s'il siège à la Chambre, le projet de loi Dussaussoy-Buisson M. Chazot ne peut répondre la question ne lui étant pas suffisamment connue.

Le 9, à Bourg-la-Reine. — A la demande de Mlle Furstoss, M. Longuet, candidat du parti socialiste expose les raisons pour lesquelles le droit de vote doit être accordé aux femmes.

Le 10 avril, à Antony. — M. Basset ayant fait un expose de la question, M. Chazot se déclare partisant du Suffrage municipal des Femmes ; M. Calary, candidat républicain démocratique, partisan du droit de vote accordé seulement aux femmes chefs de famille.

Le 11 à Sceaux. — M. Longuet renouvelle ses déclarations faites à Bourg-la-Reine, le 9.

Le 14 à Bagneux. — Ainsi que :

Le 15, à Villejuif. — M. Basset prend la parole à deux réunions Longuet.

Le 15, à Sceaux. — M. Vuagnat interroge M. Veyssière, candidat républicain socialiste, qui est partisan du Suffrage municipal des Femmes.

Le 15 à Bourg-la-Reine. — Mlle Furstoss répond à M. Calory qui n'admet que le Suffrage féministe restreint.

Le 18, à Bourg-la-Reine. — M. Basset prend la parole à une réunion de M. Chaudey (radical), qui après avoir répondu affirmativement à Montrouge, à M. Vulghat, était revenu sur ses déclarations.

Le 21, à Montrouge. — A une réunion du candidat socialiste une suffragiste est nommée membre du bureau.

Le 22, à Gentilly. — Mme Maria Vérone fit, à une réunion de M. Longuet, un très éloquent exposé des raisons pour lesquelles nous devons voter.

Le 24, à Bourg-la-Reine. — M. Veyssière renouvelle les déclarations à une réunion de M. Chazot qui était revenu sur ses déclarations faites à Antony ; Mme Pichorel ne peut exposer la question du Suffrage féminin, la réunion étant interrompue avant la fin.

Le 24, à Fontenay-aux-Roses et le 25, au *Kremlin-Bicêtre.* — A deux réunions du candidat socialiste, le Suffrage des femmes fait l'objet d'un long exposé.

VI^e^ circonscription (canton de Vanves).

Le lundi 13 avril, à Chatillon. — A la demande de Mlle Furstoss, MM. Marc Sangnier (démocrate); Nectoux (socialiste) et Pic (radical-radical socialiste) se déclarent partisans du Suffrage municipal des Femmes.

Le 17, à Issy.

Le 18, à Clamart.

Le 14, à Malakoff. — M. Nectoux parle longuement du Suffrage des Femmes.

Le 21, à Clamart. — A une réunion de M. Marc Sangnier, Mlle Daste prend la parole avec beaucoup de succès.

IV^e^ circonscription (canton d'Ivry).

Le 19 avril, à Thiais. — MM. Brun (candidat libéral) ; Henri Coutan (candidat républicain socialiste) ; Jean Martin (candidat socialiste) et Rouquette (Fédération des gauches) se déclarent partisans du Suffrage municipal des Femmes.

Le 19, à Orly. — MM. Coutan, Rouquette et Brun renouvellent leur déclaration.

Partout les déclarations en faveur du Suffrage municipal des Femmes ont rencontré le meilleur accueil et il ne s'est jamais trouvé de contradicteur pour le réfuter. Notre propagande a su préparer dans une large part les nombreux envois de bulletins de vote qui furent envoyés de notre région soit directement soit, indirectement, au *Journal*.

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES

L'Assemblée générale du Conseil National des Femmes Françaises, se tiendra le jeudi 11 juin, à 4 heures, Salle des Fêtes de la Mairie, à Rouen, sous la présidence de Mme Jules Siegfried (1).

ORDRE DU JOUR :

Discours d'ouverture, Mme Jules Siegfried.
Compte rendu du Secrétariat général, Mme Avril de Sainte-Croix.
Compte rendu des sections :

1. Assistance, Mme Weill.
2. Hygiène, Mme Alphen-Salvador.
3. Education, Mme Kergomard.
4. Législation, Mme Pichon Landry.
5. Travail, Mme Duchêne.

(1) Départ 10 h. 57. Départ 19 h. 44.

FEUILLETS DE LIVRES

LES JEUNES FILLES D'AUJOURD'HUI

par Amélie Gayraud

Nous devons savoir gré à Mlle Gayraud de nous avoir présenté dans son livre une étude des plus curieuses, des plus intéressantes sur nos jeunes filles modernes. Elle a cherché en toute bonne foi, quel était l'état d'âme de cette jeune génération vibrante, enthousiaste, qui commence à sentir son indépendance intellectuelle et sa responsabilité sociale maintenant que l'éducation et l'instruction ont été transformées, maintenant que la jeune fille ne s'instruit plus seulement pour « s'orner l'esprit », mais pour se préparer à la vie.

Mlle Gayraud s'est adressée à des jeunes filles de différentes classes sociales représentatives d'idées très nettement opposées. Elle n'a pas cherché à faire des théories absolues, mais elle a donné dans son livre les enquêtes telles qu'elle les a recueillies; elle en a tiré des conclusions intéressantes sur la façon dont les jeunes filles d'aujourd'hui conçoivent l'amour, le mariage, la politique, la religion, le patriotisme, les sports, les métiers.

Des anciennes élèves de lycée de Paris et de province, des Sévriennes, des jeunes filles de diverses sociétés, des étudiantes, des avocates, etc., ont été consultées; des femmes et des hommes éminents ont été appelés aussi à donner leur opinion sur cette enquête. Nous pensons que tous goûteront dans cette lecture le même plaisir que nous, que tous en éprouveront comme nous une même sensation de spontanéité et de sincérité. Comme nous l'avons écrit à Mlle Gayraud en la félicitant, nous espérons que son livre sera lu par beaucoup de jeunes filles, car il leur sera utile... à celles qui savent penser, il fera du bien en leur apprenant à comprendre et à respecter les convictions sincères des autres, même si elles ne les partagent pas. A celles qui croient encore que la vie n'est faite que pour le plaisir et n'a comme but que l'intérêt individuel, il donnera à réfléchir, et il éveillera peut-être en des consciences endormies des aspirations généreuses, qu'une éducation étroite et un milieu social léger auraient pu étouffer.

Personnellement la lettre des Sévriennes nous a profondément touchée..., nous sommes reconnaissantes à ces jeunes filles — deux de nos fidèles et ardentes collaboratrices — de l'avoir écrite : nous les remercions ainsi que Mlle Gayraud, de nous avoir permis de la publier ici pour la joie de tous.

C. L. Brunschvicg.

Lettre de deux Sévriennes

« Que sommes-nous ? Et que sont les jeunes filles d'aujourd'hui ? Il y a un point qui dès l'abord se dégage nettement. Nous sommes. Nous existons par nous-mêmes, avec nos idées et nos sentiments à nous, et s'il est encore de ces fades jeunes filles, petites poupées de salon qui attendent le sourire aux lèvres, l'esprit vide, qu'on leur présente le compagnon de leur vie — s'il en est encore, nous les méprisons, nous les raillons, et nous les plaignons. Nous avons une foi qui nous est personnelle, une foi pure et généreuse, mais raisonnée. Nous voulons l'émancipation des femmes, c'est-à-dire leur progrès et non leur dérèglement. Celles qui viendront après nous trouveront la route aisée et leurs droits reconnus. A nous la tâche et la gloire d'essuyer dédains et affront pour frayer le chemin.

« Elle fila la laine et garda la maison. » Sur maint tombeau romain, l'épitaphe se retrouve, concise et émouvante, évocatrice de la vie monotone mais noble et pure, d'une femme d'autrefois; regret suprême de l'époux resté seul à celle qui sut donner vie et âme à son foyer.

La formule a disparu, et nous la chercherions vainement sur les tombes de nos grand'mères; mais les siècles en s'écoulant n'ont pas cessé de contempler dans les foyers de la vieille France la jeune fille docile et douce, prête à devenir l'épouse effacée et parfaite, la mère admirable et sacrifiée que célébrèrent les stèles antiques.

Et voilà qu'à l'aurore du XX^e^ siècle s'est produite une évolution lente et sûre, flétrie d'avance par les traditionalistes, redoutée même des esprits généreux qu'affole l'angoisse de voir disparaître un passé très aimé et très beau. — La jeune fille timide et douce éclôt de cœur et d'esprit dans la maison familiale, a peu à peu disparu : son esprit s'est ouvert au contact des livres, d'un enseignement plus fécond et plus large : elle a regardé par la fenêtre de sa maison, et son cœur, dont la chaleur bienfaisante ne réchauffait que la maisonnée, a palpité devant les souffrances de toutes sortes entrevues au dehors, injustices sociales et misères individuelles... Elle a compris qu'elle devait aux autres et à elle-même de ne pas s'enfermer dans son foyer bien clos, loin de la foule importune. La jeune fille moderne a grandi ainsi, méconnue souvent, parce qu'incomprise, de ceux-là mêmes qui l'aimaient le plus, mais la rêvaient telle que ses aînées; elle a grandi solitaire, et triste parfois de devoir s'affranchir, alors qu'elle aurait voulu s'envelopper de la douce atmosphère créée par ses aïeules, mais fière de les dépasser tout en leur gardant une vénération filiale et émue.

A vrai dire, *nous différons moins de nos aînées que nous n'essayons de les dépasser.* Nous conservons leur instinct maternel, leur amour du foyer, et pour nous aussi toute vie solitaire est une vie amoindrie et brisée. Mais le rôle qu'elles remplissaient, nous le voulons remplir davantage, être épouses et mères plus qu'elles et mieux qu'elles.

Nous sommes très éloignées de dire à l'exemple de certaines féministes qui sont d'ailleurs la petite minorité : « Tout être, quel que soit son sexe, *dépend de lui seul*, et a le droit de se développer *librement* ». Et bien rares sont en réalité celles qui, dans la mêlée sociale, ont perdu leur grâce, leur douceur, leur sensibilité féminines, et leur amour du foyer. »

Nombreuses au contraire sont les féministes qui montrent des maisons heureuses, des enfants chéris, un mari aimé, qu'elles soutiennent et qui les conseille. Nul foyer n'est aussi *riant* que le leur. — Entrevu, il devient l'idéal de tous ceux qui ont une assez haute conception de la famille pour avoir su l'apprécier.

Il est encore des gens assez peu clairvoyants pour s'imaginer que les jeunes filles « instruites » préconisent l'amour libre.

Est-ce parce qu'elles n'ont pas devant ces mots les stupides effarouchements — hypocrites souvent — qui sont de rigueur dans un certain monde?

Nous ne pouvons que hausser les épaules : tout s'unit pour nous faire repousser l'amour libre : et notre conception de la famille, et notre amour des enfants, et le sentiment de nos devoirs envers la société, et plus encore cette dignité féminine qui est justement la conquête de notre génération!

Ni la famille, ni les enfants ne risquent donc d'être abandonnés par les jeunes filles d'aujourd'hui.

Mais il est une première question très grave que nous avons dû nous poser. Nous ne consentirons jamais à subir cette lamentable destinée des « jeunes filles à marier » avec ou sans dot, condamnées à attendre, tandis qu'elles mènent une vie mesquine ou frivole, le mari que, dans ces conditions, elles ne peuvent pas choisir. Nous voulons dépendre de nous mêmes, avoir une profession; et peut-être serons-nous forcés de la garder en nous mariant. Mais alors, dira-t-on, comment concilier-vous vos devoirs professionnels et vos devoirs de mère de famille?

C'est là un problème grave : mais la bourgeoisie ne se doute pas qu'il est posé depuis bien longtemps dans le peuple, et qu'il n'y a pas là de quoi s'effarer. Bien des institutrices, bien des professeurs mariés concilient admirablement tous leurs devoirs, allant à leur travail au lieu d'aller se pavaner et causer chiffons dans des salons. La vraie solution du problème serait sans doute, pour la bourgeoisie et pour le peuple, la création de « demi métiers » comme il en existe en Amérique, et qui ne retiennent la femme que l'après midi.

Fortes du sentiment de notre dignité personnelle et bien que soucieuses des intérêts fondamentaux de la famille (peut-être même en raison de cette préoccupation essentielle) nous voulons tenir notre place dans la société. Il nous semblerait indigne de nous, indigne de ce foyer que nous voulons si noble, de ne penser qu'à lui.

Epouses et mères, nous devons à la France des citoyens prêts à lui sacrifier joyeusement, amoureusement, leur vie même.

Il dépend de nous que nos maris, nos fils, appelés aux frontières pour repousser l'envahisseur, ou pour effacer de l'histoire cette abominable violation du droit des peuples qui s'appelle le traité de Francfort, marchent confiants et sereins à la victoire ou à la mort. Il faut qu'ils soient soutenus pour accomplir cet admirable devoir de conserver intact le patrimoine des aïeux, par le souvenir de celles qui ont dû rester au foyer, mais dont l'âme frémissante leur insuffle de loin plus de vigueur encore, et met au cœur des tout petits, seuls demeurés près d'elles, l'amour sacré de la Patrie.

(A suivre.)

6. Suffrage, Mlle Bonnevial.
7. Sciences, Arts, Lettres, Mme Cruppi.
8. Paix, Mlle Toussaint.

Compte rendu financier 1913, Mme E. Weill.

Divers

Branches départementales :

Indre-et-Loire, Mme Alphen-Salvador.
Seine-Inférieure (Le Havre), Mlle Jardin.
Seine-Inférieure (Rouen), Mme Maillard.
Gironde, Mme Gounouilhou.
Rhône, Mme J. Kergomard.

Réélection du tiers des Membres sortants du Comité : Mmes Alphen-Salvador ; Avril de Sainte Croix ; Bonnevial ; Edwards-Pilliet ; Jardin ; de Montaut ; Morin ; de Saint-Affrique.

Ratification d'Elections : Mmes Brunschvicg ; Dieterlen ; Marc ; Vérone.

GROUPE LYONNAIS

Les conclusions du rapport sur les conflits économiques adoptées à l'unanimité, à l'Assemblée générale du Groupe Lyonnais et adressées à *La Française* dans l'avant-dernier numéro, ayant été quelque peu « sabotées » je tiens à les rétablir ci-dessous dans le but d'éviter quelque inutile malentendu :

« Nous appellerons, y est-il écrit, cette dernière partie, conclusions et résolutions générales sur l'intervention dans la situation économique des femmes ; entente de principes pour la propagande jetés sur les bases suivantes :

Les féministes groupés dans l'U. F. S. F., réclament pour la travailleuse les droits dont jouissent les travailleurs :

1° *Le droit au travail* (donc liberté et possibilité du choix) et l'égalité devant *l'enseignement professionnel*.

2° *Le droit au salaire*, à qui, sans distinction de sexe soit appliqué ce principe de justice. « *A travail égal, salaire égal* ».

3° *Le droit à l'organisation syndicale*, au même titre que l'homme, persuadés que là seulement résident les conditions d'entente et d'éducation mutuelle.

4° **Comptent sur l'action ouvrière** (expliquée dans le rapport).

5° Affirment leur *solidarité* avec les travailleuses infériorisées parce que *femmes* ; s'engagent à leur venir moralement en aide par une active *propagande* ; et à leur venir matériellement en aide par la création d'*une caisse de secours*.

V. Pellat-Finet.

Membre du Comité Lyonnais de l'U. F. S. F. rapporteur de la question des Conflits Economiques.

REUNION D'ENTENTE DES SOCIETES SUFFRAGISTES

La réunion des délégués des Sociétés suffragistes a eu lieu, comme l'avait annoncé *La Française*, le vendredi 22 mai. Mme de Schlumberger a été nommée présidente de séance, M. Raoul Rebour, secrétaire.

Il s'agissait de s'entendre sur les démarches à faire en vue de la reprise du rapport Buisson par la nouvelle Chambre.

Mme Brunschvicg rappela ce qui s'était fait en 1910 et la même tactique fut adoptée par l'Assemblée.

Une lettre signée de toutes les Sociétés suffragistes adhérentes à l'entente, sera adressée à tous les députés, dès la rentrée des Chambres. Ils seront sollicités de demander la reprise du rapport Buisson avant le 15 juin.

Des démarches seront faites auprès de M. Justin Godart, déjà pressenti par le Groupe lyonnais de l'U. F. S. F. pour qu'il accepte d'être le nouveau rapporteur pour la proposition de loi pour le suffrage des femmes et que, dans ce but, il pose sa candidature à la Commission compétente.

Peut être pourrait-on tenter d'obtenir la nomination d'une Commission spéciale pour le suffrage des femmes ce qui, après discussion, rallie les voix de toute l'Assemblée. Les délégués présents trouvent là un double avantage : la R. P. ne viendrait pas ainsi retarder encore la solution que nous espérons, et l'effet sur le public serait très grand.

Sur la proposition de Mme Séverine, il est entendu que si cette Commission spéciale ne peut être constituée, les suffragistes essaieront d'obtenir la formation d'une sous-commission dans la Commission du suffrage universel.

***

Sur une question de Mme Séverine, Mme Brunschvicg tient à préciser le point suivant : les sociétés s'entendent pour demander la reprise du rapport Buisson sur le suffrage municipal et cantonal des femmes parce que c'est le seul moyen d'obtenir une prompte discussion à la Chambre. Si certaines sociétés croient pouvoir obtenir le suffrage intégral, elles resteront libres d'agir en ce sens. La secrétaire générale de l'Union rappelle que l'U. F. S. F. demande l'égalité politique complète et que le suffrage municipal lui paraît être une première étape nécessaire vers la conquête définitive ; elle rappelle que c'est la tactique qui fut adoptée dans presque tous les pays où les femmes ont aujourd'hui le vote politique.

***

Il est ensuite question de la Fédération de toutes les Sociétés ayant le suffrage des femmes à leur programme, fédération proposée par la Ligue du Droit des femmes. L'Assemblée après avoir entendu l'opinion de plusieurs délégués est d'avis qu'une entente fédérale serait suffisante pour assurer l'unité d'action toutes les fois que l'intérêt général commande cette unité. C'est, du reste, ce qu'ont toujours su faire les suffragistes qui ont agi de concert aussi bien en 1910 qu'au moment de l'affaire Couriau. Cette réunion même n'est que la continuation de la tactique indiquée mais il serait évidemment désirable d'organiser cette entente de façon à pouvoir se réunir sans difficulté chaque fois que ce serait nécessaire.

Les délégués présents soutiendront à la réunion du 26 mai organisée par la Ligue du Droit des femmes cette idée qu'une « nouvelle » organisation est inutile puisque les sociétés féministes acceptent de s'entendre dès que les circonstances le commandent, sur l'initiative de chacune d'elles, sans statuts ni présidence permanente sur le simple appel d'un membre désigné. Mme Séverine, heureuse de voir aussi l'idée qu'elle défend adoptée dans une réunion où se trouvent les délégués de plus de 20.000 féministes accepte volontiers de soutenir ce projet d'entente fédérale à la réunion du 26.

Mme Séverine voit du reste quelques grandes manifestations à organiser qui nécessiteront le concours de tous les suffragistes.

Les féministes pourraient se rendre en cortège quai de Conti, à la statue de Condorcet qu'elles orneraient de fleurs. Un peu plus tard, un grand meeting les réunirait au Trocadéro.

L'entente aurait la primevère comme insigne fédéral.

L'Assemblée est favorable à ces divers projets.

Pauline Rebour

POUR UNE FEMINISTE

Si différentes des nôtres que puissent être les méthodes de Mlle Denizard, nous pensons que *La Française* se doit de ne pas abandonner une femme qui se trouve dans la peine pour la cause féministe. Mlle Marie Denizard, après avoir soutenu sa famille et travaillé courageusement et honnêtement, s'est trouvée menacée de la prison pour une dette après tout honorable. Les personnes qui seraient disposées à lui venir en aide peuvent s'adresser à Mlle Alice Berthet à *La Française*.

ANGLETERRE

Un groupe de suffragistes a établi un « camp » près de Weymouth. Une grande tente sert de salle à manger et de lieu de réunion ; une autre constitue la « bibliothèque », une autre la cuisine, et autour de ces tentes communes se groupent celles des membres, au nombre de 80. La vie du camp est simple et assez rude : les membres doivent se lever à 7 heures, faire leurs lits, et après le petit déjeuner, mettre en ordre le ménage de leur tente afin d'être prêts à passer l'inspection de 9 h. 1/2. La matinée est consacrée à des causeries sur différents sujets relatifs au suffrage. L'après-midi, les suffragistes se répandent dans les villages voisins pour essayer d'en convertir les habitants. Une réunion a lieu chaque soir dans la grande tente. Il faut ajouter que tout a été prévu pour rendre pratique et hygiénique le séjour dans le camp : approvisionnement d'eau potable, incinérateur pour les ordures ménagères, deux doctoresses, une garde-malade, deux cuisinières, deux secrétaires. L'idée du camp, et son organisation, sont dues à Mme Harley, fondatrice de la Ligue de service actif.

Une grande manifestation doit avoir lieu en Ecosse, le 10 juin, en protestation contre le refus de M. Asquith, de recevoir les délégations de toutes les sociétés d'hommes suffragistes de l'Ecosse.

Le 14 mai, le Parlement a discuté sur les lois relatives à l'impôt sur le revenu. M. Cassel a fait remarquer que cet impôt tel qu'il est actuellement, est une pénalité contre le mariage aussi injuste pour le mari que pour la femme. M. Cassel trouve inique de mettre ensemble les gains des deux époux et de les traiter comme s'il s'agissait d'un seul individu ; et M. Lloyd George, qui retrouve son féminisme quand il ne s'agit pas de suffrage, dit qu'« il est humiliant qu'une femme soit traitée en zéro ».

ETATS-UNIS

Les suffragistes de l'Etat de New-York font remarquer que sur neuf projets de loi intéressant les femmes, trois seulement ont été discutés au Parlement, et que les plus importants ne furent même pas étudiés. Elles demandent que l'on compare cet état de choses avec celui des Etats où les femmes votent.

ALLEMAGNE

L'Assemblée générale des sociétés féminines, en octobre prochain, à Düsseldorf, a choisi ses sujets : 1° la baisse de la natalité et la question des sages-femmes. On discutera sur les rapports de la dépopulation et du travail féminin ; 2° le féminisme dans nos colonies ; 3° le rôle de la femme dans la maison chez les classes populaires (acheteuse, patronne, gardienne de foyer) ; 4° la question féministe au Parlement des hommes. »

A. B.

Chronique des Œuvres et Institutions

Assistance morale Indépendante (Les Vieillards assistés)

L'activité de l'œuvre ne s'arrête pas et l'on nous signale de nombreux vieillards abandonnés, seuls au monde.

L'A. M. I. a distribué au mois d'avril :

En secours alimentaire.	Fr.	101 50
— de loyer		70 00
— de vêtements . .		34 35
— de chauffage . .		2 »
Total.		127 85

Les cotisations du mois d'avril ayant été de 259 fr. 35 l'œuvre aurait été dénuée de ressources pendant ce mois de mai sans un nouveau don de son Président d'honneur, fondateur, qui nous a offert généreusement 200 francs.

Le Comité demande à tous ceux qui s'intéressent au sort de nos vieillards de vouloir bien leur donner la preuve de cet intérêt en nous adressant une obole pour eux.

Le nombre de nos assistés augmente, nous serions très heureux de voir augmenter aussi le nombre de nos Dames Visiteuses. Nos bons petits vieux adorent la causerie et demandent de recevoir le plus souvent possible ces dames de l'A. M. I. leurs « bons anges consolateurs ».

S. G.

LES ARTS

Galerie Hessèle : Exposition de portraits d'actrices

Il s'est ouvert, cette semaine, à la galerie Hessèle, une exposition qui présente pour les femmes un intérêt particulier. Les actrices en vedette, depuis Rachel jusqu'à Sarah Bernhardt, y sont représentées par quelques uns de leurs portraits.

La curiosité qui entoure gens et choses de théâtre avive ici l'intérêt historique. L'évolution de l'art dramatique, au cours du dernier siècle, nous revient à l'esprit, tandis que passe devant nos yeux l'effigie de celles qui en incarnèrent les héroïnes. De Rachel, Mars ou Agar à Sarah Bernhardt, ce sont les rénovatrices de la tragédie ; de Croizette à Barthet ou Desprès, les comédiennes qui exprimèrent les revendications et les recherches d'un temps avide de progrès et dont les pôles sont marqués par Dumas et Bataille. Rosine Stolz et Litvinne remémorent les polémiques ardentes que suscita le drame lyrique ; Fanny Hessler, Isadora Duncan, Loïe Füller, les réformes plus pacifiques, dont l'art de la danse devait sortir rajeuni et transformé.

La plupart des œuvres exposées ont été prêtées par la bibliothèque de l'Opéra ou par des particuliers. Il est regrettable que des facilités analogues n'aient point favorisé l'exhibition de pages esthétiquement significatives telles que le *Portrait de théâtre* (Réjane) de Besnard ou la Jeanne Samary de Renoir. Les œuvres exposées prouvent une fois encore l'intérêt constant que témoignèrent l'un pour l'autre au long des siècles les Beaux-Arts et l'Art dramatique unis en un même dessein : rendre sensible à la foule le sentiment et la pensée, magnifier pour elle la forme humaine. L'intérêt est grand des aquarelles où Gustave Moreau exprime les attitudes hiératiques recéleuses de mystère et le chatoiement de costumes ou ruissellent les pierreries ; des portraits où Carrière pénètre jusqu'à l'âme et où il semble évoquer à travers le visage de l'interprète, la puissante gravité de Wagner (Bréval) ; de l'esquisse où il indiqua la souple arabesque de la danseuse au repos (Isadora Duncan).

Voici encore d'intéressantes peintures d'Amaury-Duval, de Carolus-Duran, des statuettes de Broche, de Théodore-Rivière. Parmi les modernes, à travers les effigies à la mode, dans lesquelles triomphent Boldini, la Gandara, Lévy-Dhurmer, notons une belle eau-forte de Chahine, des tableaux par Vuillard, Le Riche, Mmes Aubé et Strom.

L'effort nécessité par une telle réunion d'œuvres d'art et dont le mérite revient au journal *Comœdia*, à M. Borgex et à M. Hessèle, est doublement louable si l'on songe qu'il fut entrepris au bénéfice d'une bonne œuvre : celle du rapatriement des artistes lyriques et dramatiques.

Clotilde Hisme

LE THÉATRE

Théâtre du Vieux-Colombier. — *La nuit des rois ou ce que vous voudrez*, comédie de Shakespeare, traduction nouvelle de Théodore Lascaris.

Pour achever sa première et heureuse saison, ce théâtre qui nous est cher a donné un spectacle que l'on peut regarder comme un des meilleurs entre tous ceux, supérieurs ou excellents qu'il offrit. Cette *Nuit des rois* mélodrame et vaudeville offre à la curiosité une intrigue touffue et pittoresque. Remarquablement traduite, montée et jouée elle restera au répertoire du Vieux-Colombier, où trop peu l'auront vue jusqu'à la clôture annuelle au 31 mai, mais où on la retrouvera la saison prochaine, MM. Copeau, Louis Jouvey, Samuel, Œttly, Mmes Blanche Albane et Suzanne Bing ont été tout particulièrement applaudies.

Théâtre Antoine. — *Poussière* de M. Lenormand. *L'honnête fille*, par M. Gabriel Nigond.

Le sujet de *Poussière* eut voulu, me semble-t-il, un développement plus fouillé et plus large. Le gaspillage d'êtres humains que fait la toute puissante routine, les déviations de forces qu'elle provoque, c'était-là un vaste et puissant sujet qui paraît étranglé dans les trois actes trop brefs, trop secs de l'œuvre. L'auteur a excellemment personnifié ce sujet par le conflit de deux provinciaux naturellement bons et actifs transformés en maniaques par une vie étroite et d'une jeune créole aux instincts ardents et libres, qui mourra de la contrainte à laquelle leur tendresse la soumet. La jeune fille eut pu ne pas être une créature de feu, être seulement une créature normale et le drame eut encore existé ; c'est le drame banal de milliers de jeunes âmes que la « poussière » des conventions déforme comme celles du vieux provincial et de sa fille, où étouffe comme celle de la trop brûlante Lucie. Mme Marie Kalff mal à l'aise dans la première partie du rôle en a rendu délicieusement la fin, cette agonie dans laquelle persiste la soumission du doux être de bonne volonté qui s'appliqua si bien à devenir une jeune fille parfaite, jusqu'au jour où sa fougue naturelle réveillée la jetait dans la révolte où elle s'est brisée. Mme Marie Kalff excelle à rendre sensibles les impressions les plus profondes et les plus subtiles.

Renaissance. — *L'Homme Riche* de MM. José Frappa et

Le prince de Berghes riche de deux milliards et la princesse Xénia Triloff non moins riche sont bien malheureux. Ils suivent le programme traditionnel des gens riches : le plaisir et la charité. Or, le plaisir ne les amuse plus et la charité les dégoûte, car ils sont trop sujets à la mal placer.

Le prince tourne à la neurasthénie ; la princesse prend son malheur en riant. Tous deux manquent ensemble d'être victimes, l'un de sa générosité, l'autre de son insouciance.

Il comble en effet de bontés un jeune secrétaire au point de lui offrir ses propres œuvres des poèmes de génie, afin que le jeune homme les publie sous son nom qui, ainsi, devient un grand nom ; moyennant quoi le jeune homme monte la tête à la princesse et devient son fiancé. Il ne l'aime pas, il n'en veut qu'à ses milliards. Et elle, au fond, en croyant l'aimer, n'aime que le prince qui de son côté l'adore. Naturellement tout se découvrira et le prince et la princesse uniront leurs misères et leurs milliards.

M. de Max joue supérieurement le rôle falot du prince ; Mlle Van Doren en princesse russe s'applique si fort à faire une composition pittoresque qu'elle ne nous laisse guère oublier qu'elle joue un rôle.

Théâtre Sarah Bernard. — Reprise des *Trois Mousquetaires*.

Une fois de plus la pièce de Alexandre Dumas et Marquet a amusé le public. MM. Romuald Joubé, Decœur, Maxudian, Chameroy ont fait heureusement revivre les héros.

J. M.

Nouveau cirque

C'est vendredi dernier, qu'a eu lieu au Nouveau Cirque, la première du Grand Prix de Paris de lutte de combat, (catch as catch can) organisé par la Fédération Française de luttes.

Il faut savoir gré à la Fédération Française de Luttes d'avoir patroné et organisé cette merveilleuse manifestation sportive. Le Grand Prix de Paris de luttes pourra rivaliser avec le Grand Prix de Paris hippique et cycliste. Ce sera désormais l'événement sportif attendu tous les ans. Ajoutons que cette épreuve organisée sous le Contrôle de la Fédération Française de luttes, est la meilleure garantie de sincérité de ce beau Tournoi.

MUSIQUE

Belle audition le mardi 19 mai à la salle de la rue de Trévise, où Mme Wehrmann-Schaffner et Mlle Anna Reichel, soliste à la Schola, donnaient un concert.

Les plus pures traditions classiques revivent dans le jeu savant, nuancé et délicat de Mme Wehrmann Schaffner. Peut-être sa personnalité est-elle moins adaptée au triste génie de Chopin, cependant, qu'à celui des Pères de la Musique. Certes, quand elle exécute l'étourdissante Etude Op. 25, n° 12, on ne peut que dire : c'est bien, mais quand elle nous donne dans sa divine simplicité de lignes, l'Orgelfrige en sol mineur de Bach, il faut s'écrier : c'est parfait.

Mlle Reichel, retour de Nice où elle a donné une série de Récitals, semble encore en progrès sur elle-même. Sa voix, aux claires sonorités de cloche, s'amplifie magnifiquement jusqu'à remplir des vaisseaux comme celui de l'Oratoire lorsqu'elle y chante la Passion. Cette excellente cantatrice possède tous les moyens que demande l'exécution de la Musique Sacrée : style, ampleur, sens dramatique. Et pourtant, elle interprète les grands romantiques musicaux : Schumann, et surtout Schubert, avec un charme indicible. La barcarolle fut bissée d'enthousiasme. Le moderne, d'ailleurs, était inscrit au programme avec des œuvres de Fauré, Duparc, etc., la très intéressante audition d'un compositeur, L. de Serres et M. Dressen, violoncelliste, qui donna, avec le talent que l'on sait, la sonate de Boellmann.

UN CONSEIL

Adressez-vous à nos

Maisons recommandées

et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de

La Française

Voir à la 4e page nos

Maisons Recommandées

La Presse et les Femmes

— Article de M. Léon Bailby, favorable au vote des femmes dans *L'Intransigeant* (3 mai).

— M. C. A. Caillavet dans *Le Figaro*, sous le titre « La prochaine fois », plaisante, non sans snobisme, sur les sentiments des snobinettes envers le suffrage des femmes.

LIVRES NOUVEAUX

Nous annonçons sous cette rubrique les livres au fur et à mesure que nous les recevons, sans préjudice du compte rendu critique qui en pourra être fait ensuite.

Maîtres d'hier et d'aujourd'hui, par Roger Marx (Calmann-Lévy), 3 fr. 50.

Les sommets de l'amour, par Mme Pierre de Bouchaud (Cardeline) (Plon), 3 fr. 50.

La femme au masque, par Louis Lefebvre (Calmann-Lévy), 3 fr. 50.

Charlotte et ses amies, par Mme Blanche Cremnitz (Gédalge et Cie).

Toutes ces publications peuvent être demandées à « La Française », qui les expédiera franco, contre demande accompagnée du montant de la commande.

Expositions ouvertes

Musée des Arts décoratifs, exposition d'Art décoratif anglais jusqu'au 15 octobre.

Musée Galliéra, exposition de la Statuette.

Grand Palais, Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, jusqu'au 30 juin.

Grand Palais, Salon de la Société des Artistes français, jusqu'au 30 juin.

Galerie La Boëtie, 64 *bis*, rue La Boëtie, exposition du Syndicat des Artistes Femmes peintres et sculpteurs, jusqu'au 31 mai.

Galerie Bernheim, 16, rue Richepanse, exposition de William Horton, du 18 au 30 mai.

Galerie Devambez, 43, boulevard Malesherbes, exposition de M. Rosen du 19 mai au 3 juin.

Galerie Druet, 20, rue Royale, exposition de M. Georges Dufrénoy du 18 mai au 3 juin.

Galerie Hessèle, 16, rue Balzac, exposition de portraits d'actrices, de Rachel à Sarah Bernhardt, jusqu'au 15 juin.

Galerie Levesque, 34, rue La Boëtie, exposition d'une importante collection d'œuvres de Alessandro Magnasco (Gênes, 1667-1749), jusqu'au 6 juin.

Chez Géo. Rouard, 34, avenue de l'Opéra, exposition des Artisans français contemporains, jusqu'au 10 juin.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, exposition de MM. Léon Arnoult, Jacques Redelsperger et Louis Cabié, jusqu'au 30 mai.

YVONNETTE

Parfum exquis

DE

DELETTREZ

Parfumerie du Monde Élégant

15, rue Royale

PARIS

La Femme doit-elle travailler?

PAR JEAN PAIN

(Suite)

Lorsqu'au seuil de la vie une personne veut savoir le genre d'occupations qui lui conviendra le mieux, elle n'a pas d'autres ressources que de consulter ses forces : les capacités des êtres sont donc le seul critérium qui permette de reconnaître la mission à laquelle ils sont destinés. Par conséquent au point de vue finaliste même, la femme n'a point d'autre mission que celle que lui confère ses capacités.

Si l'on dit que la nature crie à la femme d'être mère, c'est uniquement parce qu'elle a la capacité de l'être. Mais elle a également en elle la capacité de travailler au dehors, de donner son avis sur les questions sociales, de bien conduire sa vie sans la protection du mari. Ainsi puisqu'elle possède toutes ces aptitudes, la nature qui lui crie d'être mère, lui crie aussi, et pour la même raison, de mener une vie active, de s'occuper de politique et de jouir d'autant de liberté que l'homme.

Et c'est ici que l'absurdité des finalistes antiféministes se montre dans toute sa clarté, puisqu'ils ne se sont pas même rendus compte que leur principe qui commande à la femme de remplir sa mission de mère, parce qu'elle en a le pouvoir, lui commande aussi par conséquent tout ce qu'elle a la capacité de faire, c'est à dire tout ce que revendique pour elle le féminisme.

II. La question de fait

Ainsi en principe l'argument du foyer pour empêcher la femme de faire de la politique et de s'adonner à la vie active est absurde et il faut le laisser aux ignorants qui croient expliquer quelque chose par des phrases d'autant plus sonores qu'elles sont vides.

Mais dira-t-on, si la faculté de travailler intellectuellement, d'être députées, professeurs, avocates, d'envahir toutes les carrières, en un mot de mener la vie active était incompatible avec la fonction de la maternité, qui elle est nécessaire à la race ? En somme, si l'application du principe devenait nuisible à l'intérêt général ?

Ici, nous abandonnons la théorie pour entrer dans la pratique. Il reste en effet à démontrer dans la seconde partie annoncée que la théorie se trouve d'accord avec le degré de la civilisation. Car on aurait beau dire que par nature la femme n'est pas destinée au foyer, ce serait de l'utopie si les revendications, quelques justes qu'elles soient ne correspondaient pas au stade actuel de l'évolution sociale. On respecte les principes, mais on agit selon les faits. Examinons donc ces faits et voyons si, en réalité, les femmes ne peuvent pas mener et ne mènent pas déjà de front les deux vies et si la mère active, que déjà nous coudoyons chaque jour n'est pas préférable à la mère sédentaire d'autrefois.

Ce n'est pas la femme qui a voulu un beau jour sortir du foyer : elle s'y trouvait trop bien, puisque pendant des siècles elle a accepté ce sort sans murmure. En effet, l'existence de l'homme n'est pas toujours très enviable : les efflarements de la lutte pour la vie, le travail qu'il est obligé de fournir tout le jour pour le compte des autres, la charge de pourvoir à la subsistance de sa famille, le risque d'être appelé à tout propos pour aller se battre, tout cela n'a rien d'attrayant. Combien est-il plus agréable de rester dans son intérieur à élever des enfants, débarrassée de l'inquiétude du lendemain. Et puis, il y a aussi les petits calculs égoïstes : on demeure stérile ou à peu près afin d'avoir la latitude de passer la journée dans les grands magasins, dans les salons de thé ou chez la modiste.

Mais voilà que tout à coup la situation change : l'industrie apparaît et appelle dans ses ateliers des millions de femmes, d'innombrables magasins s'ouvrent qui réclament un personnel féminin, et le père ou le mari, voyant qu'il devient de plus en plus rudement de nourrir une famille, sentant leurs épaules fléchir, envoient tout bonnement sans se gêner de la révolution morale que leur acte allait accomplir, les femmes gagner un peu d'argent à l'usine ou dans les maisons de commerce.

Alors les yeux se dessillent ; ne manquant de rien lorsqu'elles restent dans la famille, elles s'aperçoivent que s'il leur faut travailler au dehors, les lois paralysent leurs moyens d'action et leur laissent tout juste de quoi mourir de faim. La réalité leur apparaît tout à coup. Elles comprennent enfin que la civilation tout entière est organisée pour l'homme, qu'elle ne profite qu'à lui seul, que tout ce qui existe dans la nature, matière brute, animaux ou femmes, ne peut aspirer à d'autre gloire qu'à devenir un instrument de l'homme. C'est alors que le féminisme prend conscience. Les victimes raisonnables se révoltent. Elles consentaient à subir la loi de l'homme si celui-ci leur apportait la subsistance, mais du moment qu'il ne le peut, du moment qu'il les envoie à l'atelier ou au bureau, elles veulent avoir leur place au soleil comme lui.

Ainsi le reproche qu'on fait au féminisme de vouloir faire sortir la femme du foyer est absurde, puisque cet état de choses a été occasionné bien avant son apparition, par la naissance de l'industrialisme, le développement du commerce et l'accroissement des charges familiales, désormais trop lourdes pour l'homme seul.

Avant donc de nous poser ce dilemme : « Si la femme travaille, qui fera le ménage et qui soignera les enfants ? » il faudrait d'abord montrer si, dans la plupart des cas, ces soins du ménage et des enfants sont possibles lorsque la femme ne travaille pas. Il n'en est rien. C'est ainsi que nous avons retourné l'argument de nos adversaires. A leur objection que lorsque la femme travaille, le ménage est mal fait, les enfants mal tenus et les époux en désaccord, nous répondons que dans la majorité des familles où la femme ne travaille pas, le ménage est encore plus mal fait, les enfants plus mal tenus, les époux encore moins d'accord à cause de l'insuffisance du salaire du mari.

Les antiféministes ont cru pouvoir échapper à l'objection en conseillant à la femme le travail à domicile. Ils ne se sont pas rendu compte que le temps qu'il faut lui consacrer, quoiqu'il se passe dans la maison même, ne permet cependant pas davantage de s'occuper des travaux du ménage. Le travail à domicile indique plutôt un recul qu'un progrès. Il nous reporterait aux époques primitives. Il fut un temps en effet où chacun travaillait isolé. C'est une très mauvaise organisation parce que le logement ne se trouve pas aménagé en conséquence et parce que le particulier qui s'y adonne ne dispose pas des instruments perfectionnés qui sont trop coûteux ou trop encombrants. En se consacrant à ce genre d'occupation, on ne tient pas compte de la loi de la division du travail qui permet à plusieurs artisans réunis de faire ce qu'ils n'auraient jamais pu faire séparément. La civilisation a commencé avec le travail en commun.

Nous venons de montrer que le travail de la femme est imposé par la situation économique. Il ne reste plus qu'à examiner successivement les conséquences matérielles, puis morales.

« Autrefois, dit par exemple M. Drouard, dans son ouvrage « Féminisme et Education », les bons dessinateurs industriels gagnaient facilement à Paris quinze francs par jour. Depuis que les femmes artistes ont accepté de les remplacer au rabais à cinq francs, le salaire des hommes est tombé à dix francs. Et si maintenant un homme et une femme dessinateurs s'épousaient, le ménage n'aurait pas plus de ressources qu'au temps où l'homme travaillait seul au dehors, la femme se consacrant à la bonne tenue de la maison et élevant les enfants »... La conclusion du fait, quoiqu'il ne soit pas du tout l'expression de la généralité, est vite tirée : « Le mari qui pense que sa femme doit contribuer à la création des ressources de la famille par sa dot ou son gain personnel commet une erreur économique. » C'est comme on le voit l'argument de l'avilissement des salaires.

Mais nous pensons au contraire que c'est M. Drouard qui commet ici une erreur économique. Se fondant sur un fait vrai, mais dont il néglige de rechercher la cause, il méconnaît en même temps un principe de l'économie politique.

Oui, chez beaucoup d'ouvriers où le père gagne à peine de quoi boucler le budget du ménage, la femme qui s'embauche pour apporter un peu d'aisance dans l'intérieur, pour nourrir un peu mieux les enfants, ne réussit souvent pas à accroître d'une manière sensible les ressources communes. Mais au lieu de l'imputer au travail au dehors de l'épouse, il faut bien plutôt en rendre responsable la société qui, se reposant sur le Principe du Foyer, a laissé organiser le travail féminin d'une façon déplorable. Il ne rapporte qu'un « appoint » et non un salaire. S'il était payé à sa valeur au lieu de la moitié moins, le travail de la femme apporterait à la famille l'aisance désirée.

JEAN PAIN. (A suivre.)

(1) Départ de Paris : 8 h. 32. Arrivée à Rouen : 10 h. 37.
Départ de Rouen : 17 h. 40. Arrivée à Paris : 19 h. 45.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PÂTES ALIMENTAIRES
Maison **BIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de luxe. — Maison **ROBERT DURAND**, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.
BISCOTTES du HELDER
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison J. **PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

LINGERIE (EN GROS)

Commission. Exportation, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.
JEANNE BOYER, 55, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

INSTITUTIONS

Pensionnat de Mlle BOULLIER, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

UN BON HOTEL MOYEN A NICE

Nous recommandons tout particulièrement l'Hôtel Suisse, situé boulevard du-Midi, au bord de la mer, et pourvu d'un beau jardin au flanc de la colline. La table est excellente, la tenue de la maison parfaite. — On peut s'y présenter ou écrire de la part de *La Française*.

N'ATTENDEZ PAS
QUE LE CLIENT
VIENNE A VOUS
ALLEZ A LUI
PAR LA
PUBLICITÉ

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 257, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ TOURNON, SUCC^r

OFFRES ET DEMANDES DIVERSES

Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.
Prière pour les annonces qui portent : s'adresser à « La Française », d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.
Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

DAMES SEULES OU JEUNES FILLES. — Chambre avec ou sans pension, s'adresser : Mme Josset, 12, Ch. de l'Etang (St-Mandé). Prix modéré. N° 997.

Femme de lettres demande, pour août ou septembre, une secrétaire à demeure, très bonne instruction, capable de corriger épreuves typog., dactylo de préf., et sachant un peu anglais ou allemand. On habitera Montreux (Suisse) jusqu'à l'hiver et Paris après.
S'adresser à Mme de Wolfring, Riant Coteau, Montreux (Suisse). 998

STÉNOGRAPHIE-DACTYLOGRAPHIE. Préparation commerce, administrations, ministères. Travaux à la machine à écrire. Mlles Bellaize et Boucherie, 6, rue Monge, Paris (V^e). 999

A LOUER rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie, gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45, rue Poncelet.

MASSAGE par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*. S'adresser 34, rue Raynouard, Paris (XVI^e).

Femme mariée, très honnête, très bonne cuisinière, demande place maison bourgeoise, Paris, 60 à 70 francs. Références. Mme Alary, 181, boulevard Péreire, de midi à 2 heures, ou de 6 à 7. 1000

Dans grande banlieue parisienne, une de nos collaboratrices cherche, pour cet été, chambre et nourriture (légumes et fruits seulement) chez particuliers ayant jardin ombragé et silencieux.
Ecrire à Mme Léopold-Lacour, rue de Montenotte, 9, Paris. 1001

A Garches, rez-de-chaussée à louer, 2 grandes pièces, grand cabinet de toilette, cuisine. Près gares. Prix modéré. S'adresser 20, rue Gustave-Lambert, villa Larlat, Garches. 1002

A LOUER à Chaumes-en-Brie (S.-et-M.) (agréable petite ville de 2.000 habit., sur l'Yères, à 1 h. de Paris, ch. de fer de l'Est ou ch. de fer de Vincennes. Gare, poste, télégr., téléph., tous approvisionnements ; dans une belle, saine et intéressante contrée boisée).
1° **1 pavillon meublé** (2 pièces parquetées), 1 autre petit bâtiment (1 pièce), greniers, cab. d'ais. avec jardin, clos de murs, de 1.356 mètres carrés (arbres fruitiers, berceaux de verdure, etc.) 300 fr. par an.
2° **rez-de-chaussée meublé** (3 pièces, 1 gr, cabin., cuisine, w.-c., cave, bûcher, buanderie, eau dans la cuisine et dans la cour, électricité ; petit jardin). 300 fr. par an.
3° **1 chambre meublée et un cabinet** au rez-de-chaussée, avec 1 grenier. 45 fr par trim.
S'adresser à Paris : à Mme Genlis, propriétaire, 28, rue Vauquelin.
Ou à Chaumes-en-Brie : à M^e Martin, notaire, à M. Langlois, menuisier, rue de Paris.

Préparation des Jeunes Filles
à tous les Baccalauréats
COURS & INTERNAT
Cours par Correspondance
INSTITUT FRANKLIN, 37, B^d St-Michel

Le Livre de la Fermière

par M^me Odette BUSSARD

OUVRAGE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Méd. d'or à la Société Nationale d'Agriculture de France

En vente aux bureaux de *La Française*
Broché : 3 francs. — Cartonné : 6 francs

"LA FRANÇAISE"

SE VEND AU NUMÉRO

A Angoulême : Kiosque St-Pierre, près de la Cathédrale.
Kiosque du Champ-de-Mars, rue de Périgueux.
A Lyon : Kiosque Tolozan.
Kiosque angle r. Pizay et r. de la République, côté Saône.
Chez Mme Doublier, 72, rue Garibaldi.
A Montpellier : chez M. Cellier, 12, Boulevard Victor-Hugo.
A Valence : M. Seigneuret.
A Villefranche (Rhône) : chez Mme Mertz, libraire, 90, rue Nationale.

CHEMINS DE FER
PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Fête de la Pentecôte

A l'occasion de la Fête de la Pentecote, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 28 mai 1914 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 4 juin, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.
La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personne.

Excursions en auto-cars dans la Forêt de Fontainebleau

Le service d'excursions par auto-cars, organisé par la Compagnie P.-L.-M. dans la forêt de Fontainebleau, fonctionnera, cette année, du 9 avril au 2 novembre. Ce service permettra de visiter, le matin, la partie Nord de la forêt et l'après-midi la partie Sud, moyennant la somme de 11 francs par personne.
Le touriste pourra, s'il le désire, n'effectuer que la visite de la partie Nord de la forêt, pour le prix de 5 francs, ou de la partie Sud pour le prix de 8 francs.
Pour plus de détails, consulter les prospectus spéciaux.

Excursions à Fontainebleau, Moret, Montigny-Marlotte, Bourron et Nemours

Train spécial à prix réduits (2^e et 3^e classes seulement) mis en marche tous les dimanches, du 7 juin au 20 octobre inclus.
Départ de Paris à 7 h. 18 ; arrivée à Fontainebleau à 8 h. 14, à Moret à 8 h. 26.
En outre, les 14 et 28 juin, 12 et 26 juillet, 9 et 23 août, 13 septembre, ce train spécial continuera sur Nemours avec l'horaire ci-après :
Arrivée à Montigny-Marlotte à 8 h. 37 ; à Bourron à 8 h. 43 ; à Nemours à 8 h. 54.
Retour par tous les trains du même jour, dans les conditions prévues pour les voyageurs munis de billets ordinaires.

Exposition nationale suisse à Berne

A l'occasion de l'Exposition nationale suisse à Berne, la Compagnie P.-L.-M. délivrera, du 15 mai au 15 octobre 1914 :
a) au départ de Paris, des billets d'aller et retour spéciaux pour Berne, via Pontarlier, les Verrières, valables 10 jours (dimanches et fêtes compris).
Prix 1^re classe : 89 fr. 15 ; 2^e classe : 64 fr. 75 ; 3^e classe : 43 fr. 45. Ces billets comprendront un coupon d'entrée à l'Exposition.
b) au départ des autres gares P.-L.-M., des billets d'aller et retour spéciaux de la frontière suisse à Berne, valables 8 jours et comprenant un coupon d'entrée à l'Exposition, conjointement avec des billets d'aller et retour pour les Verrières, le Locle ou Genève valables 10 jours (dimanches et fêtes compris) sans faculté de prolongation.
Ces billets seront délivrés à la première demande par les gares de : Nevers, Dijon, Lyon, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Valence, Marseille-Saint-Charles, Nîmes, Grenoble, Chambéry.
Ils devront être demandés 24 heures au moins à l'avance dans les autres gares.

PALACE CIRQUE DE PARIS. Toute la presse a été encombrée ces jours derniers des plaintes et récriminations poussées par le petit commerce français au *Palace Cirque de Paris*. Mais qu'on ne s'y trompe pas ! C'est au cours d'un meeting contre l'impôt sur le revenu, et non à la sortie d'une de ces excellentes représentations dont tout le monde est unanime à louer la parfaite composition et qui ont fait depuis longtemps du *Palace Cirque de Paris* le rendez-vous préféré des familles.

La meilleure des machines à coudre est la célèbre
NEW-HOME
surnommée à juste titre
LA REINE DES MACHINES A COUDRE
HORS CONCOURS
PARIS 1900
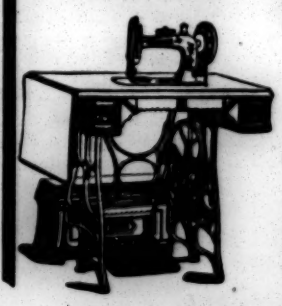
Nouvelles Machines à coudre américaines roulantes, oscillantes centrales.
Les plus simples
Les plus robustes
DES AGENTS SÉRIEUX sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.
Ecrire : A. ROGALLE et C^ie
123 Rue de Reuilly — PARIS

La Caféolette Louis Forest
Qui a fait renaître le Délectable
CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
Elle donne son plein effet avec le Café Cristal Corcellet
18 Avenue de l'Opéra PARIS

TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimen porteront ultérieurement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.

Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles universellement adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (Etats-Unis Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.
Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.
Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.
Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Ecosse.

ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 s'adresser à l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris).
Présidente : Mrs. Chapmann-Catt.
Siège social : 7 Adam Street, Adelphi Londres.

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES
Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.
Secrétariat général : 1, avenue Malakoff
Sociétés affiliées. — Assistance par le travail, 7 ; Bienfaisance, 20 ; Cercles et foyers, 9 ; Coopération, 3 ; Education, 17 ; Emigration, 1 ; Féminisme, 9 ; Pacifisme, 1 ; Prévoyance, 6 ; Préservation, 12 ; Professionnelles, 7 ; Syndicats ouvriers, 8 ; Tempérance, 2. Total : 102.
Comité exécutif. — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaut, Alphen-Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Mmes Marc Maria Vérone, Desprès, Ferdinand Dreyfus, D^r Edwards-Pillet, Fiévet, Jardin, Lucile Morin, Péronneau, Pégard, Edouard Petit, Siegfried de Coppet, de Sainte-Affrique, de Witt Schlumberger, Mme Duchêne.
Sections. — 1° Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.
2° Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.
3° Section d'Education : Présidente, Mme Kergomard.
4° Section de Législation : Présidente, Mme Pichon-Landry, 68, rue d'Assas.
5° Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.
6° Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.
7° Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.
8° Section de la Paix : Présidente, Mlle Toussaint.
Branches départementales. — Gironde : Mme Gounouilhou.
Indre-et-Loire : Mme Alphen-Salvador.
Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin.
Rouen : Mlle Maillard.
Bulletin trimestriel : L'*Action féminine*.

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Société Nationale affiliée à l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes.

L'U. F. S. F., fondée en 1909, a pour but d'obtenir pour les femmes, le suffrage au même titre qu'il est ou pourra être accordé aux hommes.
Comme première étape, l'U. F. S. F. demande l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux.
Ses moyens d'action sont : la publication de brochures, les conférences et les réunions ; la formation de groupes dans les différents arrondissements de Paris, et dans les différents centres de province.
L'U. F. S. F. agit en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, elle convie à son travail d'action et d'organisation toutes les personnes convaincues que la justice rendue aux femmes n'aura que d'heureux effets pour la prospérité matérielle et morale du pays.
L'Union a des membres individuels, fixant eux-mêmes le montant de leur cotisation.
Elle reçoit l'affiliation des Sociétés féministes, et elle provoque la formation d'Associations suffragistes qui deviennent des filiales de l'U. F. S. F.
La Présidente est Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre-Charron.
Les vice-présidentes sont : Mmes Jane Misme et M. L. Le Verrier.
La secrétaire générale, Mme Léon Brunschvieg ; la secrétaire générale adjointe, Mme Pauline Rebour.
Les secrétaires : Mmes Pichon-Landry et Thuillier, 33, rue Ordener.
La trésorière, Mme Désavit.
Pour toutes les demandes de renseignements, écrire à la Secrétaire générale de l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris, 16^e arr.

ASSOCIATIONS PARISIENNES

LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.
Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.
But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.
Réunions : Le 4^e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.
Cotisations : Membres adhérents : 6 fr. par an ; membres titulaires : 10 fr. par an ; membres perpétuels : versement unique de 100 fr.
Présidente : Mlle Marie Bonnevial ; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet ; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte ; secrétaire générale : Mme Maria Vérone ; secrétaire : M. Mouffle ; trésorière : Mlle Tarbouriech.
La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine), fondée par Mme V. Vincent.
Date de fondation : 1888.
But : Egalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

GROUPE FRANÇAIS D'ETUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité jurisprudique en 1904.
Présidente, Mme Oddo Deflou.
Siège social, 55, rue de Seine, Paris, VI^e.
But. — Etude et amélioration de la condition légale de la femme.
Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue Internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.
A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes ; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'au moins 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député ; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député ; Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne ; M. J. du Breuil de St-Germain ; secrétaire général : M. Albert Chenevier ; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour ; trésorier : M. Paul Katz.
Secrétariat, 7, rue Henri-Martin. Rédaction du bulletin, 55, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie, 109, avenue Henri-Martin.
Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs.
Sur demande, numéro spécimen gratuit.

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.
L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amélie Hammer, a pour but :
1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature ;
2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.
La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice : Mme Marbel ; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire Galichon ; présidente : Mme Amélie Hammer ; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Roussel, Alice Mollard ; secrétaire générale : Mlle Hellé ; secrétaire : Mme Cremnitz ; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier ; trésorière : Mme Froger-Doudement.

CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.
Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.
Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».
Présidente : Mme Marya Chéliga, 22 rue Saint-Ferdinand.
Vice-Présidente : Mme Jane Misme, directrice de *la Française*.
Comité : Mmes Bowman-Wells, Fagan, Fraenkel, Frappier, Nini Kohnberger, Mankovitch, Pissargewsky, Seidler, Watenphul, Xenopol. — Trésorière : Mme R. Herzenstein, 10, rue d'Erlanger.

ASSOCIATIONS REGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales, la Fédération féministe universitaire, fondée en 1909, formée de groupes féministes universitaires, et ouverte à tous les membres de l'enseignement public ; Présidente d'honneur : Mlle Guérin ; Secrétaire générale : Mme Jeanne Méo, 80, rue Chaptal, à Levallois-Perret ; Secrétaire adjointe : Mlle Marthe Rigaud, 14, rue Rottembourg, Paris ; Trésorière, Mme Pichorel, directrice d'Ecole à Sceaux.
Organe corporatif mensuel : *L'Action féminine*.
Parmi les Associations régionales : Fédération du Sud-Est. Secrétaire générale : Mlle Vernet-Pellat Finet, Pont Evêque (Isère).
Fédération du Sud Ouest (en formation).

SOCIETES ETRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil International et à l'Alliance Internationale.
La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total des membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau.

SERVICE DE LIBRAIRIE

Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.*

Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe

Problème et préjugé de sexe, par Jean Finot. Etude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).
Le Couple futur, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage.
Le Catéchisme féministe par J. J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr. 50 pris à *La Française* ; 2 fr. 50 en librairie).
Le Féminisme, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).
Le droit des Femmes, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).
La Femme dans les organisations ouvrières, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).
La Femme en Roumanie, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.
Le Suffrage des Femmes dans tous les pays, par Alice Zimmern, traduit en Français par l'U. F. S. F. (2 francs).
Ere réhabilitée, par Claire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.
Amour et Maternité, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.
Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.
Les Femmes écrivains d'aujourd'hui (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).
Pour la femme, études féministes par l'abbé Naudet (3 fr. 50).
Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.
Les Carrières de la jeune fille, par Paul Bastien (3 fr. 50).
Comment caser nos filles, par André Caron (2 francs).
Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs (1 fr. 65).

Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation

Bulletin de l'U. F. S. F. : année 1911, 0 fr. 25 ; année 1912, 0 fr. 50.
Conférence sur le Suffrage des Femmes par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).
Les résultats du Vote des Femmes, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).
Masculin et Féminin, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10).
Le Suffrage des femmes en France, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).
L'Action sociale des Femmes, par Mme L. M. Compain (0 fr. 30).
Le Féminisme, ses origines et son avenir, par Auguste Fabre, offert pour la propagande à 0 fr. 30.
En feuilletant les catalogues, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les conditions du travail à domicile. (0 fr. 30).
Les Conséquences du travail de la Femme, par L. Compain (0 fr. 20).
La Charte de la Femme, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).
Pour le Suffrage des Femmes par Jane Misme (0 fr. 25).
L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes (0 fr. 10).
Aux jeunes ouvrières, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.
L'Alcoolisme et le Vote des femmes, par Mlle Levray (0 fr. 20).
De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).
Extraits de Stuart Mill et de Condorcet (0 fr. 10).
Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).
Griffes, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr. ; 1 monologue, 0 fr. 20.
Féminisme et Pédologie, par G. Persigout (0 fr. 40).
L'Eveil du féminisme en Orient, par Mme Chapmann-Catt (0 fr. 10).
Le Préjugé des sexes, par le D^r Lobit (0 fr. 15).

Ouvrages d'intérêt social

L'Art Social, par Roger Marx (3 fr. 50).
La lutte antituberculeuse par le dispensaire, par J. Meynadier (0 fr. 60).

Romans d'esprit féministe

Le Triomphe des Vaincus, par Harlor (3 fr. 50).
Tu es femme... par Harlor (3 fr. 50).
Marthe Brieux, par Emilie Arnal (3 fr. 50).
La Vie tragique de Geneviève, par Louise Compain (3 fr. 50).
L'Amour de Claire, par Louise Compain (3 fr. 50).
Le Miroir aux Alouettes, par J. de Mestral Combremont. (3 fr. 50).
Modeste Automne, par Marguerite Baulu.
Leur proie, par Héra Mirtel (3 fr. 50).
La Fille de son père, par Marie Howland, offert pour la propagande à 0 fr. 75.
Rêves, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).
Inévitable réparation, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

Livres pour enfants

Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié, doré sur tranches (7 fr. 25).
La Petite Marquise, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié doré sur tranches. (7.25).
La Petite Impératrice, par Mme Cremnitz (Parrhisia) ; livres d'étrennes. (Juven). 8 fr. Illustrations de Léonce Buret.

CARTES POSTALES

Le féminisme en images

Quatorze dessins de Suzanne de Callias. Série **Je désire voter...**
6 dessins : Salaires de famine, L'alcool, La Guerre, Jeunes criminels, La vie chère, La patrie.
La série, 0 fr. 30 ; par la poste, 0 fr. 35 ; les dix séries, 2 fr. ; les 10 cartes, 0 fr. 50 ; le cent, 3 fr.
8 dessins humoristiques :
1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Les dix : 0 fr. 30.
Le cent : 3 francs.